

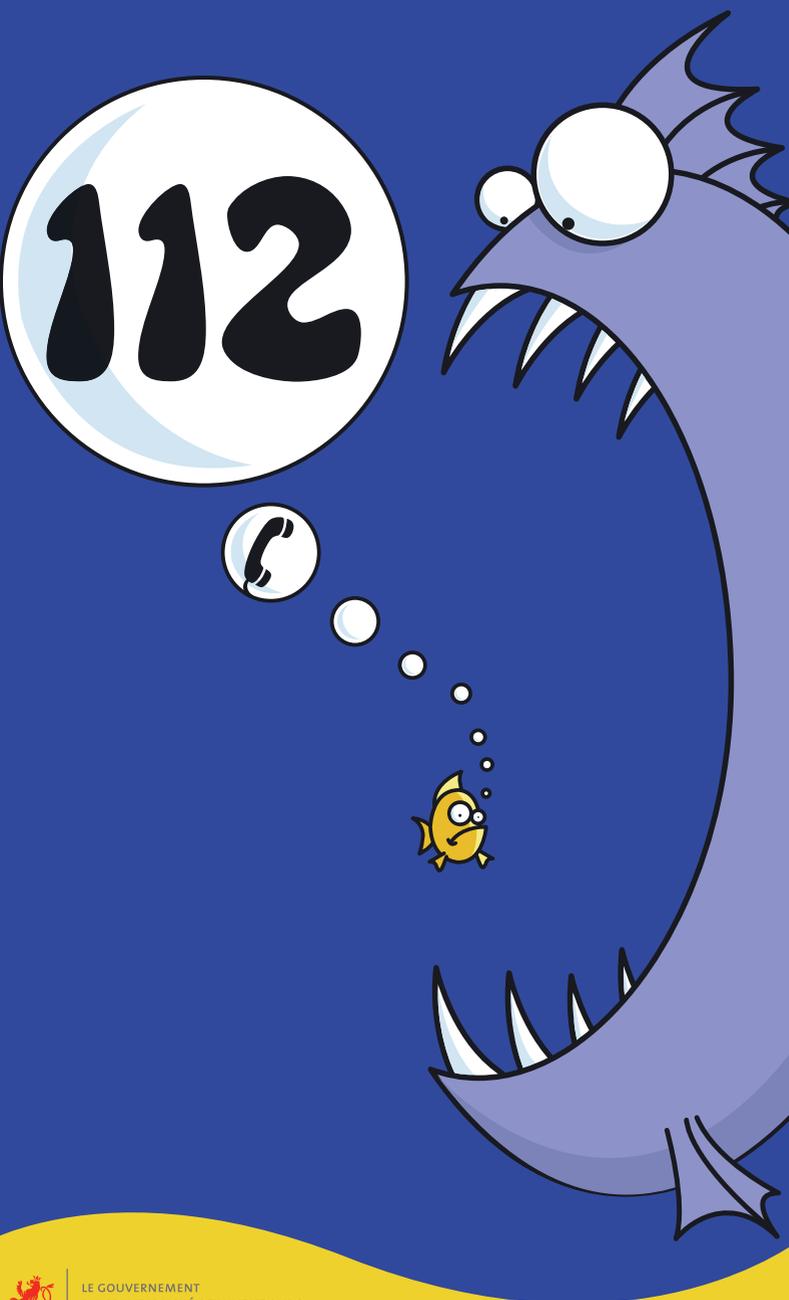
Fir dech a fir däi Land

Publication périodique
de l'Administration des
services de
secours

— n° 67+68/2008 —



Le numéro d'appel unique
en cas d'urgence partout dans
l'Union Européenne!



SOMMAIRE

Préface de Monsieur Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire	4
In Memoriam Jean-Paul Conzémus	7
Annonce Instructeurs Sauvetage	9
Rapport d'activités 2007	10
Statistiques 2007	53
Dankesfeier EULUX 2007	64
Die Notrufnummer 112	67
10 Jahre psychologische Betreuung in Luxembourg	69
ENA-CISAP « Prévention et gestion des risques et des crises »	72
Lobenswerte Initiative im Einsatzzentrum Steinfort	74
Gasexplosion in der alten Schule in Christnach	79
Halbmarathon « Route du vin »	84
Äddi Armand	87
Au revoir Erny	89
Au revoir Misch	90
Noruff op de Freymann's Pascal vum Escher Zenter	91
Changements intervenus au sein des cadres de l'Administration des services de secours	92
Liens internet	98
Répertoire téléphonique	99

PRÉFACE



Au cours des derniers mois, des discussions intenses ont eu lieu entre les différents acteurs des services de secours, à savoir le Comité des sages, représentant les centres de secours et les groupes d'intervention de la Protection Civile, la Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers, la Direction de l'Administration des Services de Secours et le Ministère de l'Intérieur. Ces discussions portaient notamment sur le rôle des différents intervenants sur le terrain, la valorisation du bénévolat dans le domaine des services de secours, la régionalisation et l'élaboration des règlements d'exécution de la loi du 12

juin 2004 portant création de l'Administration des Services de Secours. C'est avec satisfaction que j'ai constaté que les responsables de la Protection Civile et des Corps de Sapeurs-Pompiers ont pu aplanir leurs divergences et qu'ils ont manifesté leur volonté de collaborer en vue d'une organisation unifiée des services de secours au Grand-Duché de Luxembourg. J'ai tout particulièrement apprécié leur initiative de vouloir travailler ensemble dans le domaine de la formation et de l'encadrement des jeunes bénévoles.

En ce qui concerne la finalisation des règlements grand-ducaux, je suis confiant que les travaux pourront être clôturés très prochainement. Dans ce contexte, je souhaite rendre hommage à notre regretté collègue et ami, Jean-Paul Conzémius, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur qui s'est beaucoup investi dans ces travaux. Ses compétences et son expérience ont contribué à faire avancer les discussions et les textes qui seront prochainement soumis à la procédure réglementaire portent sans aucun doute sa main.

Les règlements d'exécution portent notamment sur l'organisation et le fonctionnement des unités de la protection civile, ainsi que des services d'incendie et de sauvetage communaux, l'organisation de la formation des volontaires des services de secours, le congé spécial des volontaires, l'organisation du contrôle médical, ainsi que le fonctionnement et la composition du Conseil supérieur des services de secours.

Ces règlements détermineront pour les années à venir les conditions que doivent remplir les candidats pour pouvoir rejoindre les rangs des services de secours, ainsi que les exigences de formation posées pour nos ambulanciers, sauveteurs, sapeurs-pompiers et membres des unités spéciales. Les textes réglementaires ont pour but de fixer le cadre de la coopération entre les différentes unités des services de secours, qu'elles appartiennent à la division de la protection civile ou aux services d'incendie et de sauvetage communaux. Ils prévoient le principe d'une organisation régionale des services de secours afin que ceux-ci puissent remplir leurs missions souvent délicates avec la meilleure efficacité et efficience.

Dans ma qualité de Ministre ayant dans ses compétences l'aménagement du territoire, je viens de présenter les conclusions du premier rapport sur le suivi du développement territorial du Luxembourg à la lumière des objectifs de l'IVL. Ces conclusions montrent qu'il est nécessaire que notre pays se développe davantage autours de plusieurs centres régionaux afin de garantir un développement durable et intégré du territoire luxembourgeois. Par ailleurs, les travaux de la commission spéciale «réorganisation territoriale du Luxembourg» à la Chambre des Députés, sont sur le point d'être clôturés. Les discussions ont montré qu'une coopération accrue au niveau intercommunal et régional est nécessaire pour relever les défis qui nous attendent pour continuer à offrir aux citoyens des services publics de qualité.

Il est évident que la mise en œuvre de cette politique d'aménagement du territoire et de réorganisation territoriale aura des incidences sur l'organisation des services de secours. La régionalisation de celle-ci sera de ce fait inévitable. Il appartient à tous les acteurs des services de secours de prendre conscience de cette évolution afin d'y être préparé quand il s'agira de la concrétiser. Seule une collaboration renforcée entre les différents acteurs des services de secours permettra de pouvoir continuer à assurer une aide qualifiée aux personnes en détresse. Un certain nombre de centre de secours ont d'ores et déjà emprunté ce chemin en participant à l'acquisition d'un fourgon d'intervention qui servira à la fois pour les besoins de leur service de sauvetage et pour les besoins du service d'incendie. Ces véhicules du type HTLF (Hilfeleistungs-Tanklöschfahrzeug) viennent d'être mis en service à Dudelange, Bettembourg et Steinfort. Deux autres fourgons du même type ont été commandés pour les centres de secours de Diekirch et Mertert. Ces camions d'intervention symbolisent le rapprochement entre les services de sauvetage et les services d'incendie dont

les membres partiront dès à présent sur les interventions à bord du même véhicule. Par cette acquisition, les volontaires de ces centres de secours viennent de s'unir dans leur destin et je ne doute pas qu'ils ont pris la bonne décision.

L'Etat peut mettre à la disposition des services de secours le matériel dont ils ont besoin, mais il ne peut pas fournir la volonté et le dévouement avec lesquels les membres volontaires de nos services de secours se mettent au service d'autrui pour leurs venir en aide. C'est la raison pour laquelle je profite de l'occasion pour réitérer la reconnaissance que le Gouvernement luxembourgeois porte envers tous les bénévoles qui participent au fonctionnement de nos services de secours, et ceci sans distinction quant à l'organisation dans laquelle ils s'engagent. Ils ont bien mérité de notre pays.

Jean-Marie Halsdorf
Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire



Jean-Paul Conzémus

C'est avec un grand émoi, voire avec stupéfaction que nous avons appris la mort de Jean-Paul Conzémus, quelques jours avant la fin de l'année. Au premier moment, la nouvelle de sa disparition nous semblait comme une mauvaise plaisanterie, tellement elle semblait irréaliste et incrédule. Cette incrédule s'est vite tournée en certitude: les services de secours luxembourgeois ont perdu un de leurs meilleurs acteurs.

Depuis l'année 1999, Jean-Paul Conzémus, brillant juriste, s'est voué avec corps et âme à sa tâche de Premier Conseiller de Gouvernement, responsable, entre autres, pour les services de secours. Au cours des années, il avait développé une grande sensibilité pour les bénévoles, qu'il avait l'habitude d'appeler «meng Jongen». Le développement des services de secours, notamment leur développement durable, était une de ses préoccupations. Il connaissait les sensibilités respectives de tous des intervenants en cette matière et il avait l'habitude d'écouter attentivement chacune des parties prenantes, comme quoi il remplissait les fonctions de médiateur avéré. Il n'évitait jamais une discussion, aussi difficile qu'elle s'annonçât.

D'une part, Jean-Paul Conzémus était un personnage gentil, sensible, réservé, modeste et discret, qui n'aimait pas mettre en valeur sa personne et ses qualités. D'autre part, lorsqu'il était en compagnie, il montrait son côté convivial, charmant, toujours de bonne humeur, ne refusant ni un bon repas, ni un bon verre ou un cigare. En d'autres termes: il aimait la vie.

Ce que j'admirais personnellement le plus, c'étaient ses connaissances et sa culture générale. Il avait un esprit vif et un désir inlassable d'apprendre et de savoir. Il était un ami de la musique, de la peinture, des antiquités et de la littérature. Lors de missions communes, notamment à l'étranger, sa culture générale, combinée avec sa courtoisie, son professionnalisme et sa diplomatie l'affichaient comme un représentant modèle de notre pays et des services des secours en particulier.

Le trépas de Jean-Paul Conzémus laisse maintes questions ouvertes, auxquelles nous n'aurons probablement jamais de réponse. Le deuil peut aussi avoir un côté positif et pour citer l'écrivain Paulo Coelho- «en général, la mort fait que l'on devient plus attentif à la vie».

Nous n'oublierons jamais Jean-Paul Conzémus et il nous restera toujours en mémoire comme étant une personne hors du commun.

Michel Feider
Directeur de l'Administration des services de secours

SAUVETAGEINSTRUKTEREN

D'Verwaltung vun den Hëllefsgeschlechter sicht nei Sauvetageinstrukteren.

Hues du Loscht dech ze engageieren, hues du Disziplin, gutt Nerven an bass du gewëllt, däin Wëssen un anerer weider ze gën?

Dann bass Du de Richtegen!

An enger flotter Ambiance bidden mir Dir vill Wëssen un:

- Sauvetagetaktiken
- Rettung aus Héischten an Déiften
- Persounebefreiung aus Gefirer
- Auslaafen vun chemeschen, biologeschen oder nuklearen Stoffer
- Handhabung vum schwéieren Otenschutz
- Notiounen vum Feierwiesen
- An nach villes méi.

Fir matzemaachen muss Du:

- De medezineschen Eegenungstest bestoen
- Zwëschen 21 an 45 Joër al sin
- En Eischt-Hëllef Cours gemaach hun
- Den Sauvetage-Brevet hun
- En Extrait aus dem Casier judiciaire firleeën

**Umeldeschluss ass
de 30. September 2008.**

Wanns Du Dech ugesprach
fills oder fir weider Informa-
tiounen dann zeckt net an
mell Dech um

Tel.: (+352) 49 77 11

Fax: 49 77 1 - 771

E-mail: info@112.public.lu



ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS

1. Structures

Conformément à l'article 1 de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, celle-ci est chargée de la mise en œuvre des mesures destinées à protéger et à secourir les personnes en danger et à sauvegarder les biens lors d'événements calamiteux, de catastrophes, de sinistres, d'incendies, de crues ou d'inondations. Elle organise les interventions au quotidien en cas d'urgence vitale, de maladie et d'accident ainsi que le transport des personnes vers les structures hospitalières.

L'Administration des services de secours comprend:

- la division de la protection civile,
- la division d'incendie et de sauvetage,
- la division administrative, technique et médicale.

1. La direction

La direction de l'Administration des services de secours a pour mission:

- de définir les concepts généraux en matière de services de secours,
- de coordonner les activités des 3 divisions,
- de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures et des moyens destinés à protéger et à secourir la population et à sauvegarder le patrimoine national et les biens lors d'événements calamiteux, de catastrophes, de sinistres et d'incendies,
- d'assurer les liens avec les services de secours de nos pays voisins et d'adapter les plans et directives découlant des accords d'assistance mutuelle en cas de catastrophe,
- d'assurer la représentation au niveau des relations internationales avec l'UE, l'OTAN, le Conseil de l'Europe, etc.

1.1. La division de la protection civile

La division de la protection civile est chargée au niveau national de la mise en œuvre des mesures nécessaires en vue de protéger et de secourir les personnes et de sauvegarder les biens lors d'événements calamiteux et de l'application des moyens y relatifs.

Aux fins d'assumer ces missions, la division de la protection civile dispose des structures suivantes:

- La brigade des secouristes-ambulanciers et des secouristes-sauveteurs se trouve répartie sur 25 centres de secours,
- Le groupe d'alerte est chargé d'assurer le fonctionnement des centres d'alerte en temps de crise civile ou militaire,
- Le groupe d'hommes-grenouilles,
- Le groupe de protection radiologique,
- Le groupe de lutte contre la pollution par produits chimiques,
- Le groupe canin,
- Le groupe de support psychologique,
- L'unité logistique de ravitaillement.

1.2. La division d'incendie et de sauvetage

La division d'incendie et de sauvetage de l'Administration des services de secours a pour mission d'assurer au niveau national la coordination des services communaux d'incendie et de sauvetage, de conseiller les communes dans l'application de la nouvelle loi et de ses mesures d'exécution ainsi que dans l'organisation et l'équipement de leurs corps de sapeurs-pompiers, de veiller à l'exécution des mesures prévues en matière de prévention et de lutte contre l'incendie et de sauvetage et d'assumer l'inspectorat des services communaux d'incendie et de sauvetage.

Il y a lieu de souligner que l'organisation et le fonctionnement des différents corps de sapeurs-pompiers restent du domaine de la compétence communale.

1.3. La division administrative, technique et médicale

Le service administratif

Le service administratif est responsable de la gestion des ressources humaines et financières de l'Administration des services de secours, de la gestion administrative du central des secours d'urgence, des relations internationales, des études statistiques, de la documentation ainsi que des publications.

Le service technique

Le service technique est chargé de la gestion, de l'entretien, de la planification et de l'organisation des moyens, des infrastructures et des équipements techniques de l'Administration des services de secours et notamment du central des secours d'urgence.

Le service médical

Le contrôle médical a pour objet:

- d'assurer une surveillance médicale continue obligatoire des sapeurs-pompier et des volontaires de la division de la protection civile,
- de permettre aux bénévoles l'exercice de leurs missions sans risques pour leur santé,
- d'assurer une surveillance périodique des volontaires.

L'examen par le service médical est obligatoire pour les volontaires de la protection civile et du service d'incendie et de sauvetage et notamment pour les volontaires porteurs de la protection respiratoire isolante.

La périodicité de ce contrôle dépend des fonctions exercées et des risques encourus.

Les médecins du service médical examinent également les jeunes sapeurs-pompier entre 8 et 16 ans.

2. Personnel

2.1 Personnel professionnel

L'effectif du personnel fixe de l'Administration des services de secours se compose de:

30 fonctionnaires dont:

- 1 directeur
- 3 chefs de division
- 1 attaché de direction
- 2 ingénieurs techniciens inspecteurs principaux 1er en rang
- 1 ingénieur en informatique à mi-temps détaché du Centre informatique de l'Etat
- 1 inspecteur
- 2 rédacteurs principaux
- 1 commis principal
- 1 artisan dirigeant
- 1 artisan
- 16 préposés au service d'urgence

13 employés, dont:

- 9 employés à tâche complète
- 4 employés à tâche partielle

14 ouvriers, dont:

- 1 cuisinier à tâche complète
- 11 ouvriers à tâche complète
- 2 ouvriers à tâche partielle

Au cours de l'année 2007, un travailleur à contrat d'auxiliaire temporaire a été engagé pour les besoins de la Base Nationale de Support (BNS) à Lintgen, trois travailleurs à contrat d'auxiliaire temporaire ont été engagés pour les besoins et sur demande de différents centres de secours dont Mertert, Mamer et Dudelange afin d'assurer le service ambulancier au cours de la journée et d'assister les chefs de centre dans leurs tâches multiples.

2.2 Personnel bénévole

Le contingent des agents bénévoles de l'Administration des services de secours comporte à l'heure actuelle 11.989 femmes et hommes, regroupés comme suit:

- 25 centres de secours avec un effectif total de 2.163 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le sauvetage dans le pays,
- le groupe d'alerte avec un effectif de 24 volontaires,
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 29 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe de protection radiologique avec un effectif de 34 volontaires,
- le groupe de protection contre la pollution par produits chimiques dont 45 personnes dans la section anti-pollution Haute-Sûre dont 2 personnes dans le volet analytique et 37 personnes dans la section assurant le volet opérationnel,
- le groupe canin avec un effectif de 19 volontaires,
- le groupe de support psychologique avec un effectif de 133 volontaires,
- l'unité logistique de ravitaillement avec un effectif de 57 volontaires,
- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 111 personnes.

Il y a lieu de signaler que de nombreux volontaires remplissent plusieurs fonctions.

Le service d'incendie et de sauvetage comprend 9.041 bénévoles répartis sur 186 corps communaux, dont 5.727 agents actifs, 583 femmes, 1.624 jeunes en dessous de seize ans et 1.107 retraités de plus de soixante-cinq ans.

3. Formation

3.1. Population et entreprises

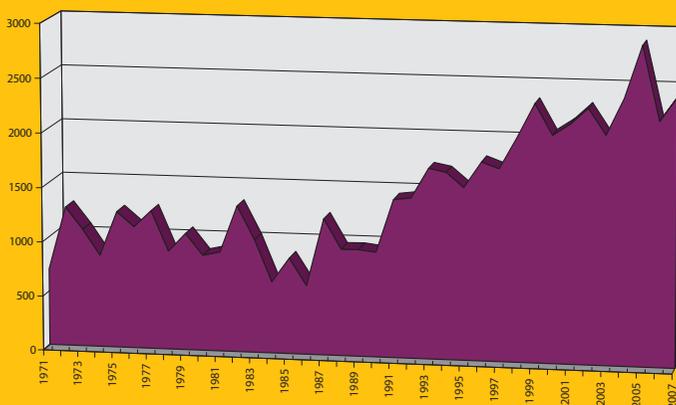
Organisés en collaboration avec les administrations communales d'une part et sur demande des entreprises dans le cadre des obligations relatives à la sécurité et santé des travailleurs au travail, les cours élémentaires de secourisme connaissent un succès croissant d'année en année.

Pour sensibiliser la population à participer aux cours de secourisme, de nombreuses actions de propagation ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours et sur le plan national par la direction, notamment dans les établissements scolaires.

Le nombre total de cours élémentaires de secourisme organisés en **2007** était de **131** avec **2.453** participants par rapport aux 121 cours avec 2.227 participants de l'année 2006.

Au cours de l'année 2007, 50 cours de rappel avec 544 participants ont été organisés par l'Administration des services de secours.

Nombre de participants au cours de premiers secours 1971 - 2007

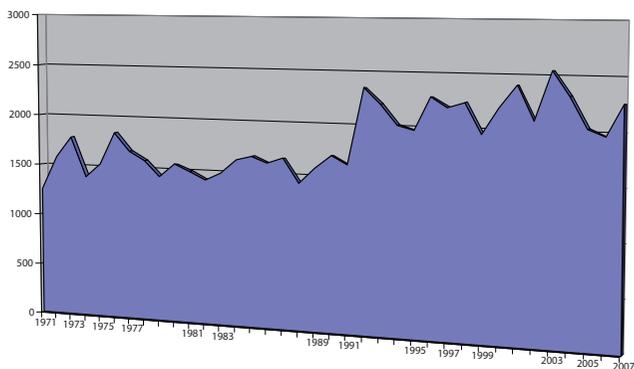


3.2. Agents des services de secours

3.2.1. Cours tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC)

Au cours de l'année 2007, 58 secouristes-ambulanciers et 79 secouristes-sauveteurs ont clôturé avec succès leur formation respective. 85 cours ont été tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC) à Schimpach au cours de l'année d'instruction 2007. Ces cours ont été fréquentés par un total de 2.261 participants et se répartissent comme suit:

13 cours de sauvetage avec	366 participants
22 cours pour secouristes-ambulanciers avec	741 participants
2 cours pour le groupe G.P.R. avec	45 participants
5 cours de plongée avec	125 participants
2 cours pour les agents du C.N.A. avec	30 participants
4 cours pour le groupe de support psychologique avec	151 participants
8 cours pour l'entraînement au circuit respiratoire avec	152 participants
3 cours de situation d'exception avec	75 participants
9 cours divers avec	323 participants
1 cours pour le groupe H.I.T. avec	34 participants
2 cours pour le groupe chimique avec	41 participants
10 cours pour instructeurs et instructeurs stagiaires avec	178 participants



3.2.2. Formation continue des instructeurs

3.2.2.1. *Formation continue pour les instructeurs en matière de sauvetage*

Cette formation avait comme objectif d'optimiser l'information en matière de désincarcération et de sauvetage des personnes incarcérées lors d'accidents de circulation. Le deuxième thème important de la journée était consacré à la formation des instructeurs aux problèmes d'intervention lors d'accidents en relation avec des produits chimiques et biologiques.

3.2.2.2. *Formation continue des instructeurs en secourisme*

Dans le cadre de la mise en place de la défibrillation semi-automatique en 2007-2008 au niveau des ambulances de la division de la protection civile, l'Administration des services de secours a organisé en 2007 la formation des instructeurs en la matière. En effet, pour pouvoir instruire dès 2007/2008 l'ensemble des ambulanciers dans cette matière nouvelle et dans un souci de mettre en place une formation de qualité reconnue au niveau international, il s'avérait indispensable d'offrir une formation poussée en la matière à l'ensemble des instructeurs en secourisme.

Ces formations ont été organisées en étroite collaboration avec l'Institut européen de formation en santé et s'inscrivent dans le concept général de mise en place de ce projet qui permettra de sauver encore plus de vies dans le futur.

3.2.3. Formation continue des volontaires de la protection civile

3.2.3.1. *La formation continue des ambulanciers*

L'objectif est de standardiser la formation des ambulanciers et de les préparer au grand défi du futur qu'est la **défibrillation semi-automatique**. La préparation à ce défi se fait durant deux saisons de formation, de la saison 2006-2007 à la saison 2007-2008.

Le but recherché et les capacités des ambulanciers recherchées ont été clairement définis. Les contenus à enseigner, la partie théorique et la partie pratique ont été couchés sur papier.

Pour les cours à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC) à Schimpach, l'objectif recherché fut la mise à niveau des ambulanciers afin de pouvoir commencer la formation en défibrillation semi-automatique sur les mêmes bases.

Pour les saisons de formation 2006-2007 et 2007-2008, le programme à enseigner auprès des centres de secours a été défini en fonction des compétences recherchées axées sur les compétences de base pour la prise en charge du patient polytraumatisé.

Le programme de la formation à l'Ecole Nationale a eu en 2007 et aura en 2008 pour seul et unique contenu la défibrillation semi-automatique.

Le nombre accru de personnes ayant participé aux cours de l'Ecole Nationale a montré qu'à la fois la multitude des cours proposés ainsi que le contenu de la formation répondent aux exigences et attentes des membres.

3.2.3.2. Bilan intermédiaire de l'instruction élémentaire dans le cadre de la formation permanente des secouristes-ambulanciers à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC) à Schimpach.

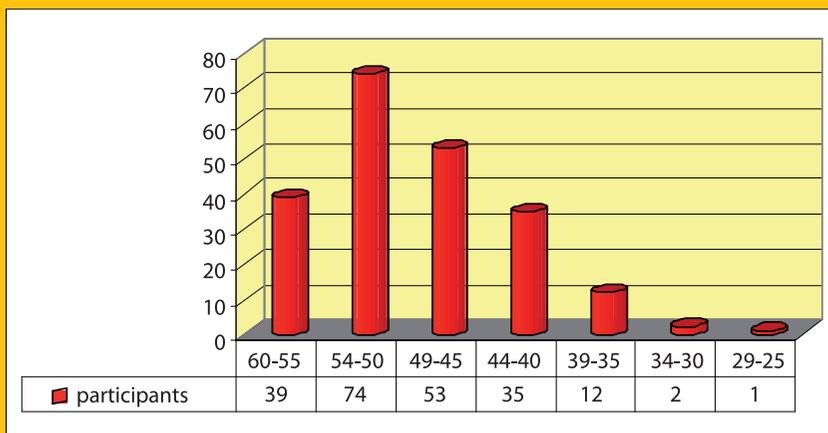
Le programme de formation 2007/2008 a introduit avec succès l'instruction élémentaire en matière de DSA (défibrillation semi-automatique) dans le cadre de la formation continue pour secouristes-ambulanciers à l'Ecole Nationale à Schimpach. Jusqu'à ce jour, non seulement le grand nombre de candidats, mais également les résultats atteints dans l'examen de clôture sont tout à fait positifs.

Malgré certaines réserves exprimées par certains bénévoles, lors de la présentation du projet en 2007, ceux-ci se sont rendus compte entre-temps que l'introduction de la défibrillation précoce représente certainement une innovation importante au sein des services de secours luxembourgeois.

Jusqu'au 08.01.2008:

▪ nombre total de cours (centres de secours et groupe d'hommes-grenouilles):	7
▪ nombre total de participants	217
▪ réussites:	215
▪ échec:	1
▪ non participation au test:	1

Distribution des points

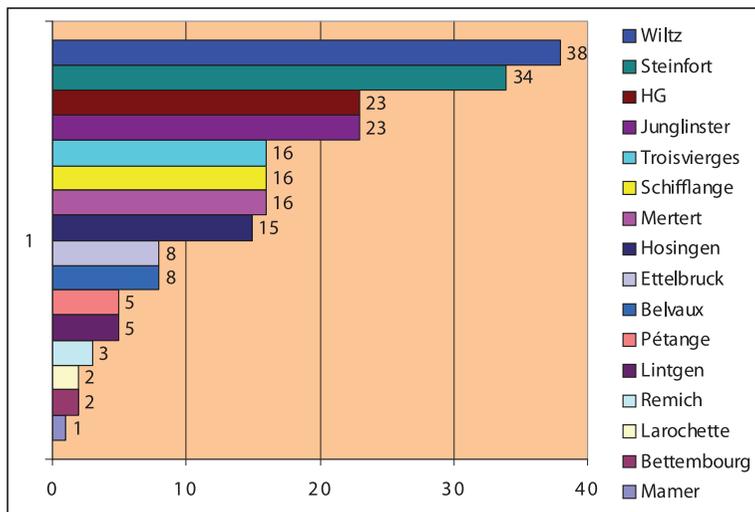


Le test de clôture se compose d'une démonstration pratique d'un cas concret où un binôme est examiné sur l'exécution des mesures de réanimation de base d'une part et d'autre part sur le maniement de l'appareil DSA ainsi que sur les consignes de sécurité y relatives.



Nombre de secouristes-ambulanciers formés dans les différents centres de secours:

Entre-temps les secouristes-ambulanciers de 15 centres de secours ont été formés en matière de DSA.



Formation DSA des instructeurs en secourisme:

Instructeurs en chef: 5

Instructeurs: 46

Instructeurs-stagiaires: 18

Toute la formation dans le domaine DSA, tant la formation des instructeurs que la formation des utilisateurs et chargés de cours a été mise en œuvre par l'IFE Santé en collaboration avec les instructeurs en chef et les instructeurs en chef adjoints de l'Administration des services de secours.

3.2.4. Formation du personnel

Le système CECIS (Common emergency communication and information system) est un système de communication et d'information en cas d'urgences créé par le Monitoring & Information Center (MIC) de la Commission européenne. Le système CECIS fait partie du mécanisme créé en 2001 par le Conseil européen qui vise à améliorer la coopération entre les Etats membres de l'Union européenne en cas d'urgence. Toute urgence est communiquée au système qui comporte une banque de données de chaque Etat membre avec les groupes d'intervention, experts et équipements qui sont disponibles pour des missions internationales en cas d'urgence. Deux agents de l'Administration des services de secours ont suivi des cours à Bruxelles sur le fonctionnement du système et les préposés du central des secours d'urgences «112» ont pris part à des simulations pour tester CECIS.

L'attachée de direction a suivi un stage intitulé: «Prévention et gestion de risques et de crises» du 19 novembre 2007 au 14 décembre 2007 organisé par l'Ecole Nationale de l'Administration (ENA) à Paris dans le cadre de ses cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP).

3.2.5. Nouvelle formation de recrutement de nouveaux instructeurs en secourisme

Afin de pouvoir assurer la formation des secouristes-ambulanciers dans les différents centres de secours de la division de la protection civile ainsi que pour organiser les cours de premiers secours au niveau de l'industrie et de la population, l'Administration des services de secours dispose d'un pool d'instructeurs en secourisme.

En cas de besoin de personnes supplémentaires, l'Administration des services de secours organise des cours de formation pour recruter des nouveaux membres.

En 2006, une formation de nouveaux instructeurs en secourisme a débuté et s'étendra sur une période de 2 ans. Quelque 30 candidats médecins, infirmiers et ambulanciers ont suivi cette formation pratique et théorique. Fin 2007 cette formation théorique fut clôturée par un test lequel 17 personnes ont passé avec succès. Les instructeurs stagiaires suivent un stage pratique début 2008 avant d'assurer eux-mêmes des formations.

3.3. Exercices internationaux et nationaux

3.3.1. Exercices nationaux

L'ensemble des unités de secours ainsi que des groupes de la division de la protection civile organisent annuellement des exercices d'envergure notamment pour tester les procédures applicables en cas d'accident ou d'événement impliquant de nombreuses victimes.

L'organisation de ces exercices permet de tester les procédures existantes, de sensibiliser les intervenants aux spécificités de la gestion d'événements d'envergure, d'évaluer le matériel et les moyens logistiques nécessaires ainsi que de renforcer la collaboration entre l'ensemble des acteurs des services de secours et autres.

Outre des exercices impliquant la gestion d'un grand nombre de victimes, les différents groupes et unités de la protection civile ont également organisé des exercices dans le cadre de la mise en œuvre de différents plans d'intervention tel que le «Plan d'intervention applicable en cas de pollution du barrage d'Esch-sur-Sûre» ou alors les plans d'intervention applicables lors d'accidents ou d'incidents dans les tunnels routiers.

4. Interventions des services de secours

4.1. Division de la protection civile

4.1.1. Le service ambulancier

Le service ambulancier de la division de la protection civile est assuré par 24 centres de secours couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose en principe de trois secouristes-ambulanciers volontaires.

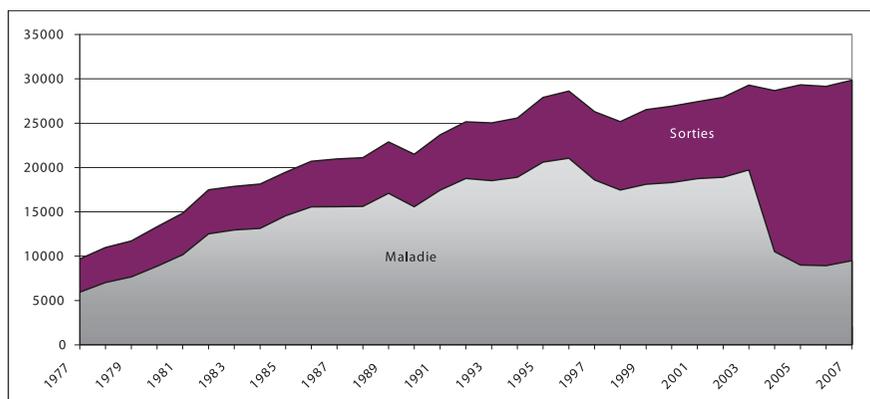
La division de la protection civile dispose de 53 ambulances qui sont réparties comme suit:

- 47 ambulances à disposition des 24 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la Base Nationale de Support (BNS) à Lintgen
- 2 ambulances pour des transports infectieux

Pendant l'année **2007**, les ambulances de la division de la protection civile ont effectué **29.837** sorties en parcourant 908.569 kilomètres par rapport à 29.135 sorties et 892.138 kilomètres parcourus en 2006.

Ces interventions se répartissent comme suit:

- 1.788 sorties dans le cadre des accidents de circulation
- 5.274 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)
- 9.479 sorties dans le cadre de transports de malades non urgents
- 10.180 sorties dans le cadre de transports urgents
- 3.116 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)



Depuis que le service ambulancier est assuré par la protection civile, les ambulances ont parcouru un total de 26.301.090 kilomètres lors de 733.385 sorties de 1962 à 2007.

Recherche de la qualité dans les prestations des services de secours

Une nouvelle étape dans le service ambulancier de la division de la protection civile fut entamée lors de l'introduction de la documentation de la prise en charge sur le terrain à partir de 2007. La documentation précise de cet acte important dans le traitement de la victime permet de retracer toute manœuvre et tout acte de la première équipe sur place.

Avec l'existence d'une documentation, le transfert vers l'hôpital se fait plus aisément. De plus, l'équipe sur le terrain peut prouver ses gestes et trouve plus de sécurité en cas de réclamation. En outre, avec le système de volets différents pour chaque partie intéressée, la sécurité des données personnelles et médicales est garantie.

4.1.2. Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1er juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU) fait partie intégrante des services de secours. Le parc automobile du SAMU se compose de 6 véhicules d'intervention rapide. 3 antennes mobiles du SAMU, transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes réanimateurs et d'infirmiers anesthésistes, sont stationnées auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck. 2 véhicules de réserve sont stationnés au Service d'Ambulances et d'Incendie de la Ville de Luxembourg et 1 autre SAMU de réserve se trouve à la Direction de l'Administration des services de secours.

Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 2007:

Ettelbruck:	961 sorties
Esch/Alzette:	2.054 sorties
Luxembourg:	2.602 sorties

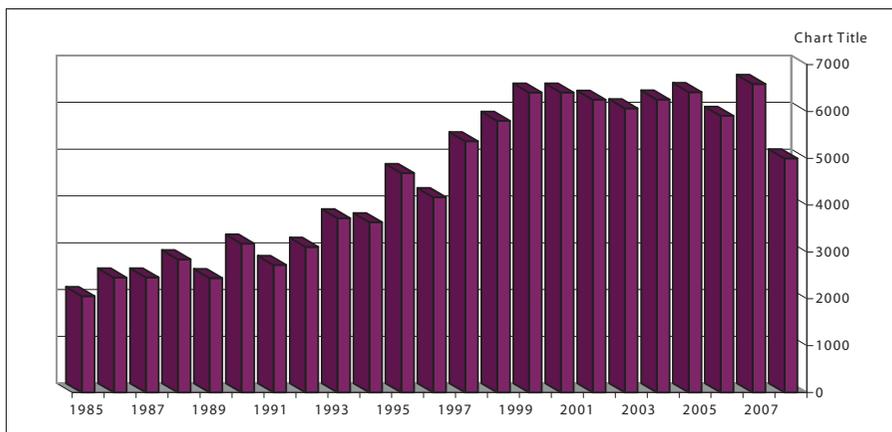
Soit au total: **5.617** sorties ou en moyenne **15,4** sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

Depuis le 1er novembre 1991, le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par l'hélicoptère de sauvetage de «L.A.R. s.à.r.l.» conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut, en cas de nécessité, et sous certaines conditions, acheminer rapidement le médecin anesthésiste réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention.

4.1.3. Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont:

- 19 centres de secours qui sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support qui sont dotés de matériel d'intervention lourd
- le centre de secours de Lintgen qui fait fonction de Base Nationale de Support (BNS) de la division de la protection civile.



L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes-sauveteurs volontaires.

Pendant l'année 2007, les véhicules de sauvetage de la division de la protection civile ont parcouru 132.842 km au cours de 4.999 interventions; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de 23.993 heures.

4.1.4. Le groupe de protection radiologique (GPR)

Les attributions du groupe visent les interventions en cas d'incident ou d'accident impliquant des substances radioactives ou nucléaires. Ceci serait notamment le cas en cas d'accident à une des centrales nucléaires situées dans un des pays voisins, lors du transport de sources radioactives, par avion, par route ou par chemin de fer, dans des accidents impliquant des sources radioactives dans le domaine industriel, médical, de la recherche ainsi que dans le cas d'actes de malveillance impliquant des substances radioactives.

Un événement significatif impliquant une source radioactive industrielle a demandé l'intervention de deux membres du groupe GPR au cours de l'année 2007. En étroite collaboration avec la Division de la radioprotection du Ministère de la Santé, la source a été localisée et sécurisée dans un parc de recyclage à l'étranger.

Le groupe GPR organise chaque année des exercices d'entraînement pratique sur le terrain. En 2007, ces exercices visaient un approfondissement des connaissances scientifiques dans la détection de substances radioactives. Ces notions deviennent de plus en plus indispensables aux membres du groupe, afin de savoir manipuler les nouveaux équipements et interpréter de façon correcte les résultats de mesure de ces instruments scientifiques.

Quelques membres du GPR ont participé de façon active à l'organisation et à l'exécution de l'exercice EULUX 2007. Du fait qu'EULUX 2007 était conçu pour exercer en premier lieu, l'assistance dans la gestion d'une situation de crise, dans la coordination des chaînes de commande et dans le déploiement des équipes d'intervention étrangères sur le terrain, il ne restait guère de place pour une implication du groupe. Néanmoins quelques membres du groupe ont pu participer à l'organisation du scénario radiologique, d'autres dans un poste de commandement, ou encore comme intervenants contaminés par une substance radioactive et ainsi passer par une chaîne de décontamination, finalement certains y figuraient comme observateurs. En résumé EULUX 2007 a été une expérience inestimable pour le GPR, donnant l'opportunité de pouvoir suivre les équipes professionnelles ou non professionnelles étrangères en action dans un domaine où il est difficile de s'entraîner de façon réaliste, surtout dans cette ampleur.

Le groupe GPR a participé, sous l'égide de l'armée, aux exercices pratiques de mise en œuvre de stations de décontamination, mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés, conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention Cattenom.

Dans le domaine de la formation en matière de radioprotection, des cours ont été organisés à l'attention des instructeurs en sauvetage et secourisme de la division de la protection civile, ainsi qu'aux élèves de l'école de la Police Grand-ducale.

4.1.5. Le groupe d'alerte

Une des missions du groupe d'alerte est la collecte d'informations en relation avec des incidents nucléaires, chimiques et biologiques en temps de crise, de situation d'exception ou de guerre. La mission principale des membres du groupe consiste à analyser les informations disponibles et à faire parvenir les résultats des calculs concernant les zones de contamination ou toutes autres informations nécessaires à la cellule de coordination et de décision.

Afin de mieux pouvoir répondre à ses multiples attributions, le groupe s'est réorganisé en 2007 et il se compose actuellement de 5 sections (cartographie, météo, communication, CBRN, plans d'alerte) et des agents de liaison.

L'étroit échange d'informations et le maintien du contact avec les membres de centres d'alerte d'autres pays se faisaient par le biais du groupe de coordination CBRN (Chemical, Biological, Radiological, Nuclear) de l'OTAN. Deux membres du groupe d'alerte représentent le Grand-Duché dans ce groupe de coordination.

L'instruction des membres du CNA, composé exclusivement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 16 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de l'ASS. Une formation spécifique visant un incident à la centrale électronucléaire de Cattenom se fait par ordre semestriel à raison de 8 réunions d'instruction.

La participation aux séminaires de l'ASS et de l'INAP ainsi qu'aux deux week-ends de formation annuels à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC) à Schimpach font également partie intégrante de la formation des membres du CNA.

En 2007, le CNA avait participé à deux exercices de communication et d'analyses d'informations et à l'exercice européen EULUX 2007.

4.1.6. Le groupe canin

L'utilisation de chiens lors de missions de recherche de personnes ensevelies ou de recherche de personnes égarées s'est développée considérablement ces dernières années.

La prise en compte des aptitudes olfactives du chien a permis aux équipes de secours d'augmenter le taux de chance de retrouver plus rapidement des personnes incapables de répondre aux appels des sauveteurs ou de retracer l'itinéraire emprunté par une victime.

Le groupe canin intervient aussi bien sur tout le territoire du Grand-Duché du Luxembourg qu'à des missions à l'étranger.

La spécialité cynophile (maître-chien de recherche et de sauvetage) permet d'intervenir lors de missions de recherche de personnes ensevelies, de personnes égarées ou disparues suite à:

- un tremblement de terre,
- une explosion,
- un effondrement de tunnel ou de bâtiment,
- un accident aérien, ferroviaire ou routier,
- un éboulement, une avalanche de boue suite à des pluies,
- une disparition, un meurtre, une fuite, une maladie, ...
- la capture d'animaux divers.

Le groupe se compose de 19 membres:

- 11 maîtres-chiens brevetés, en formation et stagiaires, dont:
- 1 chef de groupe et commandant les formations cynotechniques
- 1 chef de groupe adjoint
- 5 membres sans chien et
- 1 vétérinaire.

Activités 2007

En avril l'IRO (International Rescue Dog Organisation) avait organisé en Slovénie un exercice opérationnel en équipe de recherche et de sauvetage en décombres et quête. A cet exercice ont participé plus de 16 équipes différentes, venues de différents pays d'Europe comme la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Croatie, la Slovénie, la Suisse et le Luxembourg. Chaque équipe se composait de 3 maîtres-chiens. L'équipe luxembourgeoise a remporté la 3ème place. Le ministre de la défense Slovène, Mr KAREL Erjavec a tenu personnellement à remercier l'équipe luxembourgeoise de sa participation.



En juin, 2 maîtres-chiens et 2 assistants canins ont participé à l'exercice EULUX au Luxembourg.

En août, le groupe canin, en collaboration avec le corps des sapeurs-pompiers de Mondorf les Bains, avait organisé un exercice opérationnel qui s'est déroulé à Altwies sur le site Lémillen. Scénario: suite à une explosion de gaz plusieurs personnes sont portées disparues. Les pompiers devaient éteindre 2 foyers de feux et évacuer plusieurs blessés. De même, comme l'explosion s'était produite de nuit, ils avaient mis en place des moyens d'éclairage adaptés sur la zone sinistrée.

En septembre, 5 maîtres-chiens ont passé une journée de travail avec les équipes cyno du SDIS/42 du département de la Loire et de l'UIISC/7. La journée avait été axée sur le perfectionnement de la recherche de personnes perdues ou égarées dans la forêt. Différentes méthodes et engagements avaient été mis à l'épreuve, afin d'améliorer l'engagement opérationnel.

En octobre, 2 maîtres-chiens ont participé à un stage opérationnel à Brignoles organisé par l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile et mettant les équipes de recherche dans les conditions les plus proches de la réalité lors des interventions à l'étranger. L'exercice a porté sur plus de 15 thèmes différents de recherche de personnes ensevelies et de recherche de surface et comprenait un transport des équipes en hélicoptère et en bateau. De plus, une attaque par des rebelles menaçant les équipes avec leurs armes à feux avait été simulée sur chaque groupe. Toutes les équipes étaient totale-

ment autonomes en matériel et en vivres. Durant ce stage de 5 jours les participants ont parcouru plus de 1.300 kilomètres. L'objectif de ce stage était de savoir gérer le stress, la fatigue, le froid, le matériel, les vivres et surtout de gérer le travail d'équipe entre maître et chien en situations de stress.



En décembre, suite à la demande de la Police portugaise, Police de Segurança Pública de Portugal (Grupo Operacional Cinotécnico), 5 maîtres-chiens avec 2 chiens sont partis à Lisbonne pour contribuer à la formation d'équipes portugaises. Durant ces 5 jours les deux équipes ont travaillé sur différents sites de décombres afin d'échanger les différentes méthodes de travail.

De même le groupe canin a participé à 5 week-ends de formation opérationnels sur le terrain à l'étranger où les équipes ont travaillé de façon autonome. Durant ces jours les équipes sont confrontées à des exercices de cheminement, parcours d'obstacles, d'obéissance, de recherche en décombres, de descentes en rappel avec chien et à des exercices de nuit.

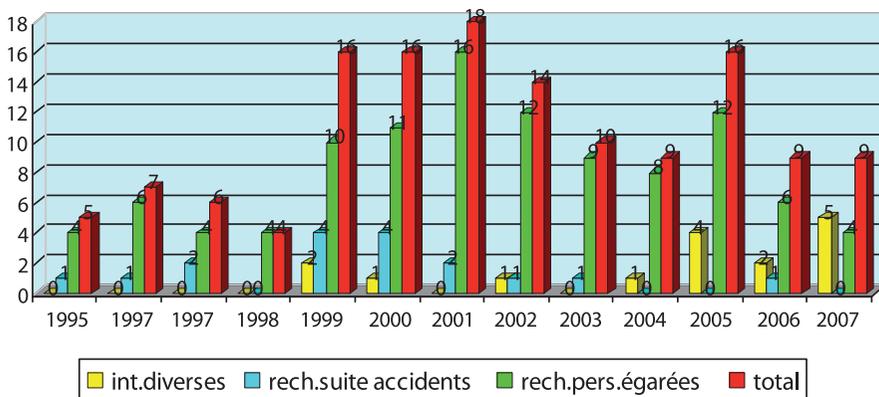


Les membres du groupe se soumettent régulièrement à 2 entraînements collectifs à raison de 8 à 10 heures par semaine. Des entraînements supplémentaires et individuels sont organisés régulièrement.

En 2007 le groupe canin a presté un total de 5.045 heures, ce qui fait une augmentation de 687 heures par rapport à l'année 2006, dont:

- 232 heures lors de 9 interventions au Luxembourg et à l'étranger
- 1.244 heures d'entraînement et de formation à l'étranger
- 2.575 heures d'entraînement et de formation au Luxembourg dont:
 - 964 heures lors de travail en quête
 - 1.144 heures lors de travail en décombres
 - 282 heures lors de formations diverses
 - 185 heures à l'occasion d'autres activités et engagements

En 2007 le groupe canin a obtenu un terrain d'entraînement à Altwies. Pour l'aménagement partiel du terrain les volontaires ont dû, en dehors des heures des entraînements officiels, effectuer 994 heures de travail.



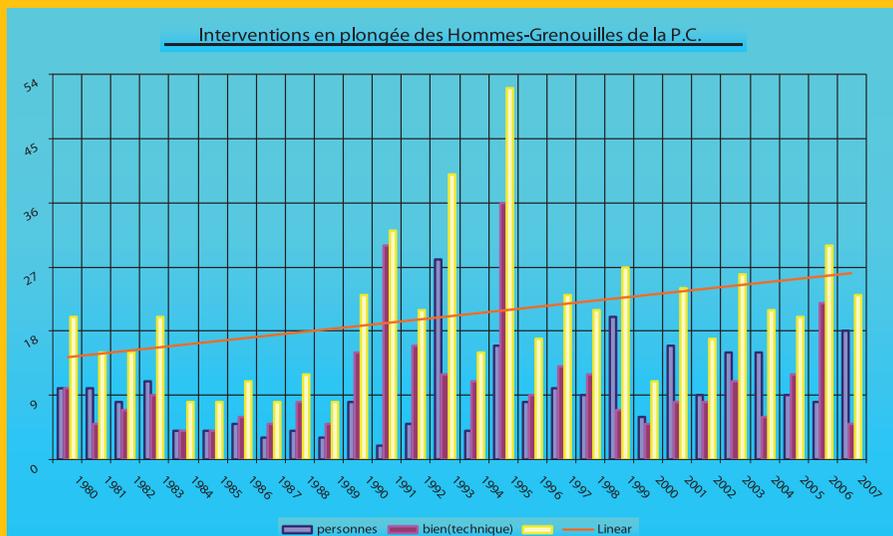
4.1.7. Le groupe des hommes-grenouilles

Au cours de l'année 2007, les hommes-grenouilles ont dû intervenir 23 fois avec 1.445 heures prestées, dont:

- 1369 heures lors de 15 interventions de sauvetage/recherche de personnes
- 7 heures lors de 2 interventions de recherche de biens
- 48 heures lors de 2 interventions pour accidents de circulation
- 21 heures lors de 4 interventions diverses.

1.140 heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2007. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique. 2.686 heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 2007.

Au total le nombre d'heures prestées en 2007 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la division de la protection civile s'élève à 3.826 heures.



4.1.8. Transports d'eau potable effectués par la division de la protection civile au profit de la population

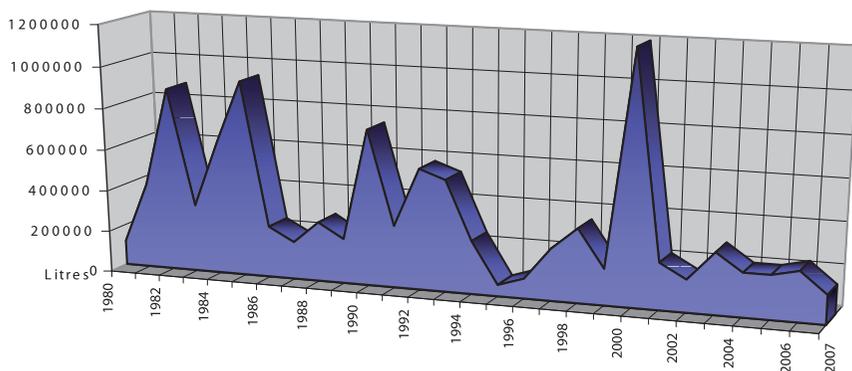
La division de la protection civile est intervenue 6 fois au cours de l'année 2007 pour alimenter les entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d'eau ainsi que dans différentes communes.

En 2007, dans le cadre de ces missions 20 heures de travail ont été prestées pour le transport de 140.000 litres d'eau.

Pour l'approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la division de la protection civile intervient à deux échelons, c'est-à-dire pour:

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l'aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d'eau d'une commune ou d'une localité.

Litres d'eau transportés de 1980 à 2007



4.1.9. Le groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques

Ce groupe est intervenu 7 fois en 2007 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. Pendant l'année écoulée, 21 volontaires du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques ont presté 55 heures lors de ces 7 interventions. 258 km ont été parcourus par les véhicules de la Base Nationale de Support (BNS).

4.1.10. Le groupe de support psychologique

L'année 2007 qui était celle du dixième anniversaire du Groupe de Support Psychologique (GSP) était marquée par différents points, à savoir:

- Une nouvelle augmentation du total des interventions: les membres actifs du GSP ont effectué 263 interventions au cours de l'année 2007. 51 membres différents du groupe ont participé à ces missions et sont intervenus pour un total de 531 sorties de personnes, seules ou à plusieurs. Le nombre total d'heures d'intervention prestées lors des 263 interventions est de 1.882 heures. Le temps d'intervention moyen par sortie est de 3,5 heures. En moyenne, chacun des 51 intervenants actifs a consacré environ 32 heures pour des missions.

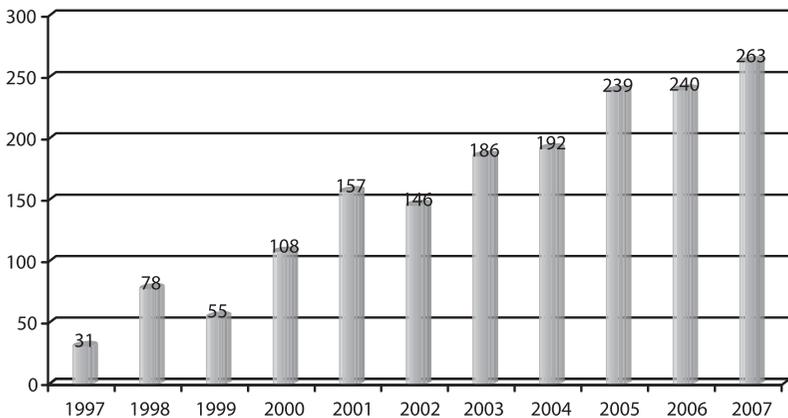
- Une intervention du type «situation d'exception». Lors de l'accident d'un bus luxembourgeois en date du 14 juin près de Reims, le GSP intervenait avec 32 bénévoles pour garantir la prise en charge:
 - des parents et membres des familles au lieu d'accueil des familles et proches à la commune de Steinsel,
 - des enfants dans un centre d'accueil près de Reims (organisé par la Croix-Rouge locale),
 - par téléphone à la Hotline au central des secours d'urgence.
- La participation à l'exercice international «EULUX 2007» à Esch/Alzette. Lors de cet exercice, auquel participèrent quelque 500 intervenants de huit pays différents, les bénévoles du GSP étaient tenus de suivre les objectifs suivants:
 - mettre les victimes indemnes en sécurité et les protéger des médias,
 - écouter les angoisses, les soucis et les souhaits des concernés et leur fournir des informations contrôlées sur l'événement,
 - prendre au sérieux leurs besoins fondamentaux et y donner suite,
 - compiler des informations sur les victimes et les disparus et les interchanger avec les autres services de secours,
 - rendre possible le retour des concernés et proposer des stratégies en relation avec des réactions psycho-traumatologiques,
 - rester un interlocuteur de confiance durant les prochaines heures à venir.



Les bénévoles du GSP étaient assistés durant l'exercice d'une équipe d'intervenants portugais, ce qui résultait en un échange de compétences avant, durant et à la suite de l'exercice et qui va perdurer.

- Le renfort de 18 stagiaires qui ont terminé leur formation de base et qui, depuis août 2007 participent activement aux permanences du GSP.

Nombre d'interventions



4.1.11. Unité de support logistique.

4.1.11.1. EULUX 2007

L'unité de support logistique est un groupe composé de volontaires de différents centres de secours de la division de la protection civile ou des corps de sapeurs pompiers qui soutiennent la Base Nationale de Support (BNS) dans des interventions de longue durée ou de mission spéciale. Elle se compose d'une vingtaine de personnes avec des formations techniques différentes, d'instructeur en sauvetage et secourisme.

Des réunions d'information et instruction se sont tenues à la B.N.S. à Lintgen ou sur le terrain et les travaux de préparation ont connu plusieurs phases:

Dès le début de l'année 2007:

La préparation de l'exercice européen EULUX 2007 (<http://www.eulux2007.eu>), a commencé:

L'exercice s'est déroulé sur différents chantiers en même temps, à savoir Rockhal à l'intérieur de la grande salle de concerts, décombres à l'extérieur de Rockhal, Twinerg et le centre d'intervention d'Esch-sur-Alzette. Sur le terrain de l'ancien W.S.A. à Bettembourg pour l'hébergement et le ravitaillement des différentes unités de secours étrangères.

Les travaux de préparation ont compris notamment:

- installations sanitaires et installations pour l'électricité (230 et 400 volt-lampes-tuyauterie d'eau courante et d'écoulement),
- mise en place de containers de douches-toilettes-boxes de toilettes-salle de réunion-bureaux,
- planification des installations pour la cuisine: frigos, machines à laver la vaisselle, stockage des aliments, tables et bancs, tentes pour le repos de nuit,
- coordination avec les responsables du T.H.W. pour leur soutien et la mise à disposition de leur matériel et un dispositif de leurs membres.

Début avril:

Entrevue avec des membres du T.H.W. pour planifier le site Rockhal de l'exercice Eulux 2007 (Trümmerkegel) et programmer la mise en place des blocs, poutres, tuyaux en béton et du concassage à cet effet.

Du 21 au 26 mai 2007:

Préparation du matériel et de l'outillage, chargement des containers avec le matériel à stocker sur les différents sites.

Du 29 mai au 12 juin:

15 membres du groupe logistique étaient présents sur les différents sites pour:

- le montage et démontage des installations sanitaires et électriques,
- la mise en place des installations pour le ravitaillement,
- le montage des tentes pour le séjour des groupes étrangers,

- la mise en place d'une cantine,
- les transports de matériaux,
- le transfert de deux grands bus,
- le ravitaillement en gasoil pour les véhicules d'intervention,
- la surveillance du site mis à notre disposition après le 11 juin,
- la mise en place et le démontage des installations.

4.1.11.2. *Divers*

- pour la Parade de la Fête Nationale: organisation et coordination du charroi de la protection civile et du service d'incendie et de sauvetage.
- en juillet déménagement et installation partielle du matériel de l'unité ravitaillement de l'ENPC au dépôt de la Base Nationale de Support.
- les 24/26 août montage et mise en service du «ELW» pour le centre de secours de Differdange à l'occasion de la démolition des tours de refroidissement d'ARCELOR/MITTAL.
- les 14/15 septembre montage et mise en service du «ELW» pour le centre de secours d'Ettelbruck pour un dispositif de sécurité lors d'une manifestation sportive.
- en novembre dispositif de sécurité lors d'un tournage d'un film sur les installations de sécurité dans le tunnel GOUSSELERBIERG.
- en décembre mise en peinture, le montage des étagères et l'arrangement du matériel de l'unité logistique de ravitaillement.

4.1.12. **Unité logistique de ravitaillement**

Au cours de l'année 2007, l'unité logistique s'est rencontrée pour cinq réunions. Quatre réunions ont été organisées pour planifier l'exercice EULUX. Les deux premières réunions du 7 février 2007 et du 14 mars 2007 comptaient 25 personnes. 23 personnes se sont rencontrées pour une troisième réunion le 25 avril 2007. La dernière réunion EULUX datait du 10 juillet 2007 et comptait 24 personnes. L'organisation de cet exercice au niveau «ravitaillement» était primordiale pour le groupe en 2007.

C'est pour cette raison que six réunions supplémentaires ont été indispensables pour préparer l'exercice à Lintgen:

16.01. 2007 (5 personnes)

13.02. 2007 (7 personnes)

27.02. 2007 (6 personnes)

10.04. 2007 (4 personnes)

17.04. 2007 (3 personnes)

11.05. 2007 (5 personnes)

A part l'exercice EULUX, le groupe logistique a participé à quatre autres événements durant l'année 2007. Le 28 mars 2007 à Esch-sur-Alzette (réunion ALIAR). Le



28 avril 2007 à Merttert pour l'inauguration du «RAGTAL». En octobre 2007, le groupe était présent pour la réception du groupe de support psychologique. Et finalement en novembre 2007 (26-29.11.2007) le groupe logistique a ravitaillé les hommes-grenouilles à Lultzhausen durant la recherche d'une personne disparue.

4.2. Division d'incendie et de sauvetage

4.2.1. Produit de l'impôt spécial 2000-2007

La loi du 21 février 1985 a modifié le taux de l'impôt applicable aux primes d'assurance contre l'incendie prévu dans la loi allemande dite «Feuerschutzgesetz» du 1er février 1939 introduite pendant l'occupation et qui avait été maintenue en vigueur par arrêté grand-ducal du 26 octobre 1944.

Par l'augmentation de ce taux de 4% à 6%, les moyens financiers du service d'incendie et de sauvetage ont été considérablement augmentés ce qui apparaît au relevé ci-dessous.

Produit de l'impôt spécial 2000-2007

Année	Produit de l'impôt spécial
2000	2.611.055
2001	2.267.439
2002	3.147.425
2003	3.823.193
2004	3.578.302
2005	3.761.003
2006	4.076.869
2007	3.415.360

Un premier versement est alloué à la caisse d'assurance des sapeurs-pompiers contre les risques d'accidents en service. Ce versement varie en fonction des accidents survenus aux sapeurs-pompiers en cours d'exercice.

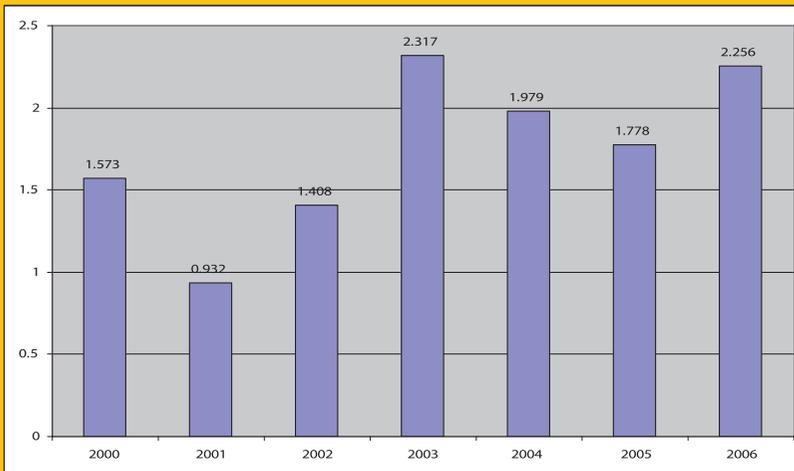
Ensuite, les sommes nécessaires à l'inspection du matériel d'incendie et des corps de pompiers, à l'instruction de ces mêmes corps ainsi qu'aux caisses de secours, aux primes d'encouragement et aux indemnités pour actes de dévouement sont prélevées. Le surplus est réparti entre les communes, à titre de subventions, pour l'achat de matériel ainsi que pour l'organisation d'un service régulier et permanent de secours en cas d'incendie.

4.2.2 Affectation du produit de l'impôt spécial

L'affectation de cet impôt se fait, suivant arrêté grand-ducal du 31 janvier 1907, comme suit:

Division d'incendie et de sauvetage: affectation du produit de l'impôt spécial

Année	Subventions aux communes
2000	1.573.842
2001	932.183
2002	1.408.244
2003	2.317.532
2004	1.979.213
2005	1.778.296
2006	2.256.506



4.2.3. Subventions aux communes

Les subventions sont fixées en fonction des dépenses d'acquisition du matériel d'incendie et des frais de construction des immeubles servant au service d'incendie. Les taux appliqués varient en fonction des dépenses effectuées et des sommes à répartir. Ils sont actuellement de 50% pour l'acquisition de matériel et de 50% d'un montant plafonné pour la construction et la transformation des immeubles.

4.2.4. Le congé spécial des volontaires des services de secours

La loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours a institué dans l'intérêt des volontaires assurant les services d'incendie, de secours et de sauvetage dans le cadre de la division de la protection civile, des services communaux d'incendie et de sauvetage, et des membres des organismes de secours à agréer par arrêté grand-ducal, un congé spécial qui ne peut pas dépasser un maximum de 7 jours ouvrables par année ni être pour chaque bénéficiaire, supérieur à 42 jours ouvrables en tout, sauf en ce qui concerne, pour ce maximum, les chargés de cours.

Pourront bénéficier du congé spécial les personnes exerçant une activité professionnelle soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé, qui se soumettront aux activités de formation ou assumeront les devoirs de représentation ainsi que la direction des cours et la formation d'instructeur.

Les employeurs des secteurs public et privé sont tenus de dispenser de leurs obligations professionnelles leurs salariés membres des corps de sapeurs-pompiers ou volontaires de la protection civile à l'occasion de situations d'urgence demandant l'intervention de l'unité dont ils relèvent.

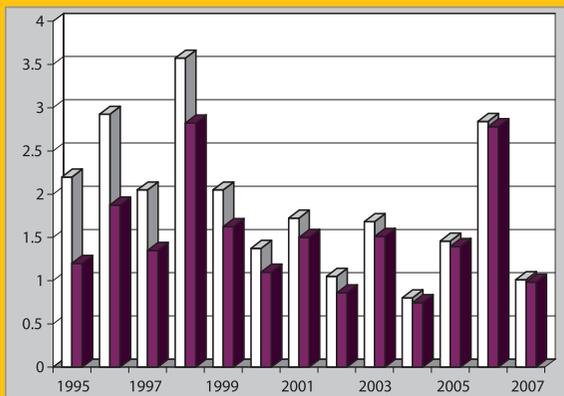
4.2.5. La commission technique

La commission technique pour le service d'incendie donne son avis sur toutes les questions d'ordre technique qui lui sont soumises par le conseil supérieur pour le service d'incendie.

D'une part, elle adresse, de sa propre initiative, au conseil supérieur pour le service d'incendie toutes les propositions relatives à l'organisation technique du service d'incendie.

D'autre part, elle a pour mission de faire des propositions pour la détermination de caractéristiques et de spécifications pour le matériel d'incendie communal, de vérifier le nouveau matériel en vue de sa réception et d'aviser les projets ayant pour objet la construction ou la transformation de dépôts, garages et remises pour le matériel d'incendie.

La commission technique se compose d'un président et de quatre membres, tous nommés par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire pour une durée ne dépassant pas six ans, la fédération des sapeurs-pompiers entendue en son avis.



Pendant l'année 2007, la commission technique a tenu 21 séances de travail à l'Administration des services de secours et dans les ateliers de la Protection Civile à Lintgen.

La commission technique a procédé à la réception de tous les véhicules et moto-pompes du service d'incendie et de sauvetage qui ont été livrés en 2007.

Elle est intervenue auprès des administrations communales, fournisseurs et corps de sapeurs-pompiers, chaque fois que besoin en a été, pour régler des questions sur le matériel d'incendie.

Lors des 21 séances de travail, la commission technique a traité 87 dossiers concernant le service d'incendie:

- 21 certificats de réception ont été établis, concernant les travaux de réception des véhicules et du matériel d'incendie pour le compte des administrations communales,
- 26 accords de principe avec cahiers spéciaux des charges ont été dressés pour l'acquisition de matériel d'incendie au profit des administrations communales,
- 12 tableaux comparatifs ont été établis, concernant les soumissions présentées par les fournisseurs,
- 3 lettres-réponses au conseil supérieur pour le service d'incendie concernant des demandes d'administrations communales ou de corps de sapeurs-pompiers ont été rédigées.

Pour uniformiser d'une part et pour mieux veiller à la qualité du produit d'autre part, la commission technique a introduit pour certains équipements un numéro d'homologation. Pour être admis comme fournisseur, le soumissionnaire doit être en possession d'un numéro d'homologation, lui attribué par la commission technique lorsqu'il a présenté son matériel strictement conforme au cahier spécial des charges.

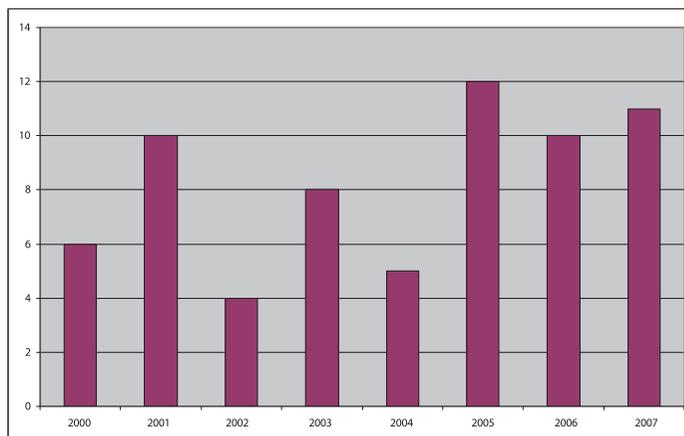
En 2007, la commission technique a procédé à la réalisation d'un inventaire des véhicules et du matériel important par commune.

4.2.6. Evolution du parc des véhicules d'incendie entre 1960 et 2007

La somme globale investie en 2007 pour l'acquisition de matériel d'incendie et de sauvetage s'élève à 1.011.534 €. Dans ces dépenses ne figurent pas les investissements réalisés par la Ville de Luxembourg pour son service d'incendie, ni les sommes engagées en 2007 pour la construction ou la transformation de locaux pour les services d'incendie.

4.2.7. Service d'incendie et de sauvetage: sommes investies dans l'acquisition de matériel d'incendie et de sauvetage (en mio.€)

Pendant cette période, les administrations communales ont acquis 11 véhicules pour le service d'incendie, qui se chiffrent à une somme totale de 984.956 €.



4.2.8. Nombre de véhicules acquis de 2000 à 2007

Le montant restant de 26.578 € a été dépensé pour l'acquisition de matériel d'incendie divers.

En 2007, des accords de principe pour l'acquisition de 18 véhicules d'incendie et de 3 moto-pompes ont été donnés à 17 communes. Ces acquisitions représentent un chiffre d'affaires approximatif de 2.120.000 € pour le parc automobile, le matériel d'incendie divers n'y étant pas compris.

En 2001, la commission technique a dressé, ensemble avec l'inspectorat, un relevé exhaustif de sources de danger qui existent dans chaque commune (Gefahrenkataster). Sur base de ce relevé, elle a établi, ensemble avec les inspecteurs cantonaux, un plan quinquennal d'acquisition de véhicules pour les années 2006 à 2010.

4.2.9. L'inspectorat

L'inspectorat du service d'incendie et de sauvetage se compose d'un inspecteur principal et de 13 inspecteurs cantonaux, tous nommés par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

Actuellement trois postes ne sont pas occupés par des titulaires. Deux inspecteurs assument une double tâche, le troisième poste vacant est occupé de façon intérimaire. En attendant la finalisation de la réorganisation en cours, il n'est à ce stade pas prévu de procéder à la nomination de nouveaux titulaires.

Conformément au règlement grand-ducal actuellement encore en vigueur, les inspecteurs cantonaux ont pour mission, chacun pour son canton, de conseiller les administrations communales et les corps de pompiers dans l'acquisition du matériel d'incendie et de sauvetage, d'en surveiller l'entretien et d'en contrôler le fonctionnement et le maniement.

La direction technique et l'organisation des secours relèvent sur le plan national de l'inspecteur principal ou de son remplaçant et sur le plan cantonal de l'inspecteur cantonal ou de son remplaçant.

Les champs d'action essentiels des inspecteurs du service d'incendie et de sauvetage sont:

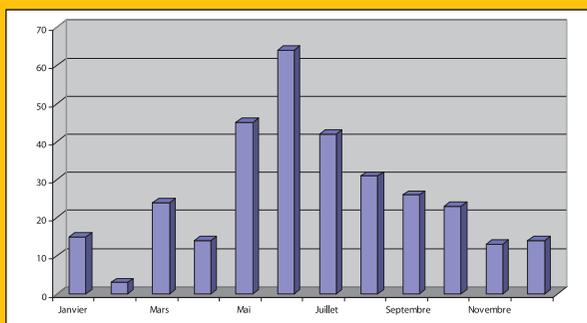
- l'orientation des stratégies de la division d'incendie et de sauvetage ainsi que des services communaux d'incendie et de sauvetage,
- la direction et l'organisation des secours,
- la coordination et l'inspection des services communaux d'incendie et de sauvetage,
- de conseiller les communes dans l'application de la loi et des règlements,
- de conseiller les communes dans l'organisation et l'équipement de leurs corps de sapeurs pompiers,
- de conseiller les corps dans l'organisation et l'équipement,
- l'exécution des missions leurs attribuées dans le cadre de plans d'intervention régionaux et nationaux,
- la surveillance de la formation des membres des corps,
- la réception de matériel d'intervention,
- l'établissement de plans quinquennaux d'acquisition de fourgons,
- l'établissement de plans particuliers d'intervention,
- la tenue à jour des plans d'alerte des corps,
- la collaboration dans l'organisation d'exercices régionaux et internationaux,
- la prévention incendie,
- l'élaboration des statistiques annuelles relatives aux interventions,
- la collaboration dans des groupes d'intervention spécialisés,
- la participation à des formations cantonales et des formations spécifiques,
- la collaboration dans les activités des comités cantonaux de la fédération nationale.



4.3. Dispositifs de sécurité

Evènement	Date	Heures presté par les bénévoles engagés
Course de côte à Lorentzweiler	9 avril 2007	81
ING Marathon	19 mai 2007	82
Fédération Luxembourgeoise de Stock Cars	7 évènements répartis sur l'année	252
Course de côte à Eschdorf	9 juin 2007	60
Festival Rock a Field à Roeser	24 juin 2007	187
Red Rock Festival à Esch-sur-Alzette	5 & 6 juillet 2007	309
Piccadilly 2007 à Stadtbredimus	10 & 11 août 2007	90
Festival Terres Rouges à Esch-sur Alzette	2 septembre 2007	63
Rallye de Luxembourg	14 & 15 septembre 2007	222
Semi-Marathon de la Route du Vin	30 septembre 2007	76

Graphique des permanences durant l'année 2007



Durant toute l'année, les différents centres de la protection civile ont presté des permanences demandées expressément par des associations, administrations ou autres collectivités pour des manifestations de moindre envergure. Afin de garantir la sécurité des visiteurs ou spectateurs, une ou plusieurs équipes de secouristes-sauveteurs garantissaient une permanence. Au total 298 permanences furent garanties à travers le pays au cours de l'année 2007 par les centres de la protection civile.

5. Budget et finances

L'Administration des services de secours est placée sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et dans cette logique, elle est financée par le budget étatique. Le financement de la division d'incendie et de sauvetage se fait partiellement par un pourcentage de l'assurance contre le risque d'incendie («Feuerschutzsteuer»).

Il y a lieu de noter que seuls quelques agents opérationnels de l'Administration des services de secours ne sont pas des bénévoles.

Les avantages d'un système basé sur le volontariat sont multiples:

- le système est des plus économiques alors qu'il permet de renoncer à la constitution de corps professionnels,
- en cas de catastrophe, le pays peut compter sur un grand nombre d'ambulanciers et de sauveteurs bien formés, bien entraînés et hautement motivés. Dans l'optique d'un système à base de professionnels, le pays serait dépourvu de ce support vital.

Par contre, si un jour, il devrait être recouru exclusivement à des unités de secours basées sur des agents professionnels, les frais pour les rémunérations en personnel nécessaire pour assurer les besoins actuels du seul service ambulancier s'élèveraient à quelque 35 - 40 mio € sans compter les frais d'équipements.

Pour ces raisons, il est indispensable de continuer à motiver les volontaires de façon à ce qu'ils restent le plus longtemps possible dans le rang de l'organisation nationale de secours notamment en mettant à leur disposition un matériel moderne et performant qui leur permet d'assurer efficacement les missions leur attribuées.

5.1. Plan d'équipement pluriannuel

Le plan d'équipement pluriannuel 2006-2010 a été établi suivant la philosophie et la méthodologie, des plans antérieurs avec le concours de l'Inspection Générale des Finances et sur base des idées fondamentales retenues par les plans précédents:

- horizon 2010, c'est-à-dire une période de 5 ans seulement,
- réalisme financier,
- besoin d'évoluer avec le progrès technique.

Le programme 2006-2010 concerne, sur le plan budgétaire, 5 articles:

- 39.6.74.000 Acquisition de véhicules automobiles et de véhicules spéciaux; dépenses diverses
- 39.6.74.020 Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle, acquisition d'installations de télécommunications, dépenses diverses
- 39.6.74.040 Acquisition de machines de bureau et d'équipements spéciaux, dépenses diverses
- 39.6.74.050 Acquisition d'équipements informatiques
- 39.6.74.060 Acquisition de logiciels, brevets et autres biens incorporels

N'a été retenue au présent programme pluriannuel que l'acquisition d'équipements d'une valeur unitaire dépassant le montant limite de 867,63 €, fixé annuellement dans la circulaire budgétaire. Les équipements de moindre valeur seront pris en compte lors de l'établissement des budgets annuels respectifs (aux articles du code économique 12).

5.2. Total des crédits budgétaires 2007

Budget ordinaire des dépenses (section 09.6.):	10,14 mio €
Budget extraordinaire des dépenses (section 39.6.):	3,82 mio €
Total dépenses de l'Administration des services de secours	13,96 mio €

6. Informatique

6.1 Internet

Le Portail des Secours du Grand-Duché de Luxembourg (www.112.public.lu) contient des informations concernant le fonctionnement général des services de secours luxembourgeois ainsi que la législation y relative. Le site présente les structures diverses des services incendie ainsi que des services de la protection civile et permet à la population d'obtenir de plus amples informations quant à leur fonctionnement.

L'objectif majeur consiste à offrir un service complémentaire à la population pour obtenir des informations relatives aux gardes des hôpitaux, des pharmacies et autres structures de garde ainsi que des informations utiles en cas de crues, d'accidents nucléaires ou alors des renseignements quant au déroulement des cours de premiers secours pour la population.

Le site Internet est une vitrine extérieure pour les services de secours qui permettra de renforcer son image de marque au sein de la population en montrant qu'elle sait utiliser les nouvelles technologies de communication et tenir sa place dans la société de l'information.

Le site Internet est le premier pas vers une informatisation plus globale des services de secours. En effet, l'Administration des services de secours a l'intention de s'engager dans d'autres projets informatiques, à savoir notamment la réalisation d'un Extranet dans le cadre de l'initiative eLetzebuerg.

6.2 Intranet/Extranet

En 2003, les études pour réaliser un service Intranet / Extranet pour l'Administration des services de secours ont été entamées. En 2004, l'étude pour l'intégration du service dans l'infrastructure informatique existante a été réalisée de sorte qu'en 2006 les commandes pour la réalisation du logiciel d'application ainsi que pour l'acquisition des serveurs et connectivités centrales ont été lancées par voie de soumission publique. Les développements du système Intranet se sont faits au cours de 2007 de sorte qu'une première version de test interne a pu être délivrée en décembre 2007. La mise en production de l'Intranet est prévue pour 2008.

Les facilités offertes par Intranet aux chefs des centre de secours, d'unités de secours de la protection civile et aux inspecteurs de la division d'incendie et de sauvetage sont les suivantes:

- gestion du centre de secours/de l'unité,
- gestion des interventions,
- gestion des statistiques du service d'incendie et de la protection civile,
- accès aux modules d'information, gestion et commandes de matériel
- accès aux plans d'intervention.

Pour les instructeurs en secourisme, en sauvetage, en matière de protection radiologique et en matière de sauvetage aquatique et subaquatique:

- accès aux plans d'intervention,
- gestion des cours de premiers secours, de sauvetage, de secouriste-ambulancier,
- gestion des cours de formation spéciaux.

Les centres de secours, les instructeurs, les chefs d'unités et les inspecteurs de la division d'incendie et de sauvetage seront équipés à partir de 2008 des équipements informatiques et de transmission nécessaires pour pouvoir accéder au service.

Suivant l'étude de faisabilité, la philosophie d'acquisition est la suivante:

- 2 postes de travail et une imprimante pour chaque centre de secours,
- 1 poste de travail par unité spéciale,
- 10 postes de travail pour la formation des usagers à l'ENPC,
- soit au total 68 ordinateurs et 35 imprimantes,
- 129 portables au total pour les instructeurs et les inspecteurs cantonnaires,
- 1 raccordement DSL (VPN) par centre de secours soit au total 25 raccordements.

Les postes de travail prévus sont du type PC. Compte tenu de leur utilisation au sein des différents services, de leur durée de vie est estimée à 4 ans.



STATISTIQUES 2007

Interventions des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2007

Année	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
1962 à 1979	8318	14964	55053	8121	4768	91224	2994438
1980	1105	2056	8868	811	478	13318	517163
1981	1083	2200	10169	873	518	14843	566961
1982	1063	2411	12511	834	667	17486	672553
1983	1101	2274	12962	870	662	17869	658060
1984	1166	2405	13134	867	555	18127	643900
1985	1119	2369	14553	917	512	19470	683074
1986	1181	2502	15568	922	520	20693	735771
1987	1005	2715	15576	1143	521	20960	757818
1988	1157	2717	15615	1111	510	21110	759263
1989	1186	2754	17080	1287	574	22881	864214
1990	1222	2913	15586	1272	499	21492	793561
1991	1311	3099	17442	1301	518	23671	879710
1992	1352	3141	18770	1400	496	25159	898491
1993	1230	3255	18519	1517	504	25025	879581
1994	1236	3298	18918	1574	547	25573	926573
1995	1277	3760	20610	1688	573	27908	1019894
1996	1249	4093	21058	1640	582	28622	975567
1997	1339	4100	18608	1664	575	26286	871571
1998	1390	4063	17467	1679	575	25174	837647
1999	1612	4572	18109	1724	508	26525	856249
2000	1586	4690	18303	1779	566	26924	860361
2001	1677	4612	18760	1876	484	27409	856198
2002	1566	4791	18911	2190	471	27929	883610
2003	1602	5191	19729	2227	526	29275	926119
2004	1570	5356	18901	2319	518	28664	906757
2005	1678	5428	19300	2380	942	29321	910975
2006	1667	5966	18526	2362	614	29135	892138
2007	1788	5274	19659	3116	644	29837	908569
Total:	45836	116969	528265	51464	20427	761910	25936286

Année: 2007
Interventions par Centre de Secours Service Ambulancier

Grand-Duché de Luxembourg
Administration des services de secours
Division administrative, technique et médicale

Centre de Secours	Acc. Circ.	Interventions							Autres Sorties				Total des Kilomètres Parcours	1er Secours				
		Maladie/Transports non urgents	Transports urgents	Tr. Decom	Incendie	Man. Sport.	Autres Interv.	Total des Interventions	Kilomètres Parcours	Exercices	Entretiens et divers	Total des autres Sorties		Total des Sorties	Total des Kilomètres Parcours	Acc. Circ.	Autres Acc.	
Belvaux	51	138	357	415	29	8	25	32	1055	15987	6	21	27	1322	1082	17309	19	61
Bettendorf	138	467	694	372	159	4	56	29	1919	62590	19	40	59	1676	1978	64266	28	109
Bigonville	19	24	89	137	13	1	18	3	304	18394	8	4	12	518	316	18912	8	13
Diekirch	95	321	362	668	71	1	16	41	1975	35013	4	12	16	420	1591	35433	62	218
Differdange	60	374	731	683	73	7	3	47	1978	37351	4	9	13	838	1991	38189	27	144
Dudelange	80	362	509	443	22	10	23	183	1632	41811	6	6	12	372	1644	42183	50	132
Echternach	66	295	197	388	43	5	21	30	1045	64757	12	21	33	1557	1078	66314	23	96
Esch/Alzette	136	477	895	1303	192	15	31	66	3115	25177	2	48	50	1015	3165	26192	61	216
Ettelbruck	82	206	455	563	54	6	19	76	1461	20430	5	83	88	1303	1549	21733	26	82
Hosingen	48	55	335	186	30	1	7	11	673	37643	4	14	18	798	691	38441	12	7
Junglinster	59	100	210	182	13	7	16	15	602	22507	1	18	19	716	621	23223	25	40
Kayl	68	223	272	356	41	9	18	12	989	17185	6	9	15	659	1014	17844	57	124
Larochette	46	66	175	227	25	2	7	10	588	22762	4	18	22	749	580	23511	14	19
Lintgen	95	371	643	547	56	3	24	15	1754	62697	6	6	12	285	1766	62982	64	261
Mamer	117	288	189	493	33	5	22	52	1199	30030	43	30	73	1175	1272	31205	55	105
Mertert	85	252	166	616	39	2	8	22	1220	68239	10	15	25	1191	1245	69430	62	199
Pétange	112	324	596	770	66	3	22	30	1923	39786	4	28	32	1232	1955	41018	44	112
Redange	64	40	360	342	21	4	12	26	869	45048	17	13	30	786	899	45834	18	23
Remich	103	317	742	283	33	8	14	14	1514	79352	2	12	14	860	1528	80212	89	270
Schengen	13	22	135	83	21	0	7	7	288	17107	1	6	7	405	295	17512	1	0
Schifflange	58	205	462	149	81	3	17	11	986	11145	2	13	15	683	1001	11828	32	104
Staufort	80	149	214	463	8	7	8	12	941	43371	1	16	17	816	958	44187	23	59
Troisvierges	30	50	195	194	11	2	9	2	493	34643	3	10	13	1101	506	35744	18	22
Wiltz	83	148	466	317	19	9	24	24	1090	33997	3	19	22	1070	1112	35067	18	37
Total	1788	5274	9479	10180	1153	122	427	770	29193	887022	173	471	644	21547	29837	908569	836	2453

Mois	Interventions										Autres Sorties			Autres Secours				
	Acc. Circ.	Autres Acc.	Maladie/Transports non urgents	Transports urgents	Tr. Décom	Incendie	Man. Sport.	Autres Interv.	Total des Interventions	Kilomètre s Parcours	Exercices	Entretiens et divers	Total des autres Sorties	Kilomètre s Parcours	Total des Sorties	Total des Kilomètre s Parcours	Acc. Circ.	Autres Acc.
1	140	443	762	822	112	6	15	62	2362	70828	9	37	46	1782	2408	72610	73	181
2	138	380	837	853	106	4	11	46	2375	71551	5	38	43	1476	2418	73027	57	158
3	122	456	810	919	112	9	30	54	2512	75085	12	34	46	1885	2558	76970	51	210
4	162	462	756	821	97	4	29	63	2394	73147	17	44	61	1536	2455	74683	85	252
5	141	490	779	881	94	16	49	63	2513	74735	10	44	54	1407	2567	76142	60	240
6	172	471	761	864	108	9	102	90	2577	76859	29	33	62	1973	2639	78832	96	227
7	223	478	775	831	108	9	53	67	2544	78370	20	30	50	1591	2594	79961	112	237
8	141	423	747	804	84	11	33	66	2309	73730	8	27	35	1402	2344	75132	61	207
9	164	441	718	790	76	12	40	64	2305	70434	16	26	42	1004	2347	71438	85	224
10	118	439	795	834	87	17	31	59	2380	74887	29	50	79	2085	2459	76972	51	207
11	121	380	827	836	87	8	13	69	2341	70477	11	68	79	3727	2420	74204	49	163
12	146	411	912	925	82	17	21	67	2581	76919	7	40	47	1679	2628	78598	56	147
Tot.	1788	5274	9479	10180	1153	122	427	770	29193	887022	173	471	644	21547	29837	908569	836	2453

Sorties des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2007 Répartition sur les différents centres de secours

Centres de secours	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus	
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions				
BELVAUX	65	2077	4738	24119	2291	1386	34673	725906
BETTEMBOURG	62	3339	7621	25294	3438	1353	41264	1287951
BIGONVILLE	65	618	1378	4762	719	474	7983	625030
DIEKIRCH	63	1826	5156	1884	1810	734	28106	800171
DIFFERDANGE	81	1017	4562	38504	1475	825	46468	1154114
DUDELANGE	67	1987	6242	28996	3089	869	41238	926764
ECHTERNACH	62	1866	5318	22106	2410	1082	32851	2000664
ESCH/ALZETTE	69	3429	11527	64188	5491	1393	86266	1395567
ETTELBRUCK	63	3025	7070	46033	3202	2144	61553	1743430
HOSINGEN	72	1011	1789	8982	824	491	13135	813617
JUNGLINSTER	96	606	1267	4002	368	171	6450	261497
KAYL	63	1786	4963	23044	1733	805	32467	781940
LAROCLETTE	63	1536	3314	10510	1295	725	17414	821292
LINTGEN	62	3429	8436	31422	2457	320	46147	1582177
MAMER	63	3284	5455	19653	2109	885	31446	910014
MERTERT	62	2003	5800	18537	2234	877	29500	1781520
PETANGE	64	3179	9092	39707	4000	1560	57629	1552706
REDANGE 63-68/	75	1396	2907	14893	1289	650	21172	1284526
REMICH	62	2366	6061	20887	1252	503	31124	1732775
SCHENGEN	77	297	1110	3551	430	353	5769	347719
SCHIFFLANGE	74	1707	4996	20604	2266	609	30283	471917
STEINFORT	63	1592	3318	17973	1101	478	24485	911383
TROISVIERGES	62	902	1525	8156	764	414	10668	847970
WILTZ	65	1558	3256	19299	1737	917	26819	1236796
TOTAL:		45836	116901	517106	47784	20018	764910	25997446

**Relevé détaillé des divers cours donnés à l'E.N.P.C.
pendant l'année 2007**

Cours donnés		Nombre des participants
Définition	Nombre	
Sauvetage	13	366
Secourisme	22	741
G.P.R.	2	45
Plongée	9	125
C.N.A.	2	30
H.I.T.	1	34
G.S.P.	4	151
Circ. respiratoires	8	152
Situation d'exept.	3	75
Groupe chimique	2	41
Instructeurs	10	178
Divers	9	323
Total	85	2261

Relevé des cours de premiers secours et nombre de participants de 1961 à 2007

Année	Nombre de cours	Nombre de participants
1961-1986	787	20943
1987	44	1252
1988	44	978
1989	43	980
1990	44	961
1991	52	1448
1992	51	1468
1993	56	1742
1994	54	1711
1995	58	1579
1996	86	1815
1997	79	1759
1998	89	2046
1999	119	2358
2000	96	2078
2001	118	2181
2002	125	2328
2003	115	2090
2004	119	2424
2005	153	2905
2006	121	2227
2007	131	2453
TOTAL	2584	59726

Interventions des véhicules de sauvetage de la Protection Civile de 1981 à 2007

Année	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Exercices entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres
1981	463	30	113	82	127	207	595	1617	41945
1982	445	71	82	85	155	252	477	1567	39727
1983	483	56	89	139	130	477	502	1876	46233
1984	577	46	118	250	135	418	530	2064	47875
1985	694	36	148	54	179	460	476	2057	50107
1986	770	66	158	95	197	563	604	2453	57942
1987	732	92	189	103	244	479	615	2454	56306
1988	839	88	221	145	242	749	561	2845	55764
1989	855	83	214	59	226	476	527	2440	54344
1990	801	54	212	558	328	705	521	3179	69248
1991	878	79	254	60	324	595	533	2723	61602
1992	984	85	269	174	256	656	685	3109	77031
1993	1110	142	271	302	316	817	739	3697	81810
1994	1186	128	269	115	322	769	846	3635	82430
1995	1351	184	302	348	304	1050	1137	4676	89432
1996	1385	175	245	129	338	872	1026	4170	80248
1997	1553	245	268	341	367	1120	1472	5366	130294
1998	1607	139	315	305	357	1424	1655	5802	138739
1999	1829	173	361	483	380	1715	1465	6406	156756
2000	1819	186	523	328	332	1186	2322	6696	153215
2001	1821	189	501	209	349	1335	1846	6250	134497
2002	1703	208	488	280	372	1294	1724	6069	131994
2003	1706	189	419	289	456	1178	2019	6256	145261
2004	1662	207	407	197	410	1378	2155	6416	126352
2005	1788	194	321	151	329	1414	1717	5910	120414
2006	1801	146	310	165	360	1797	2016	6588	137724
2007	1541	116	241	275	306	1065	1468	5010	132842

Grand-Duché de Luxembourg
Administration des services de secours
 Division administrative, technique et médicale

Année: **2007**

Tous les Centres de Secours
 Service Sauvetage

Centre de Secours	Interventions										Autres Sorties				Total des heures d'intervention des volontaires	
	Acc. Circ.	Autres Acc.	Pollutions	Transport d'eau	Intempéries	Incendie	Divers	Total des Interventions	Kilomètres Parcours	Exercices	Entretiens et divers	Total des autres Sorties	Kilomètres Parcours	Total des Sorties		Total des Kilomètres Parcours
Belvaux	49	6	8	0	3	10	43	119	1223	35	43	78	4726	197	5949	664
Bettembourg	125	2	9	0	19	11	99	265	5894	25	3	28	535	293	6429	494
Diekirch	64	10	17	0	13	8	31	143	1669	17	15	32	1105	175	2774	1548
Differdange	39	3	20	0	3	15	0	80	715	26	50	76	2480	156	3195	589
Dudelange	30	6	8	0	14	15	43	116	855	0	0	0	0	116	855	117
Echternach	38	12	2	0	4	5	68	129	4267	53	17	70	2505	199	6772	2132
Esch/Alzette	86	0	17	0	11	46	50	210	1000	13	24	37	553	247	1553	582
Ettelbruck	64	1	8	0	9	1	70	153	2038	22	61	83	2906	236	4944	1096
Hosingen	81	11	7	0	9	1	11	120	2158	17	33	50	3437	170	5595	847,25
Junglinster	41	4	10	0	13	4	4	76	788	18	7	25	787	101	1575	397
Kayl	41	16	18	0	25	34	198	332	671	29	30	59	396	391	1067	1313
Larochette	54	1	2	0	25	7	18	107	1376	35	30	65	1986	172	3362	1518
Lintgen	145	0	16	2	14	41	69	287	11317	111	138	249	26098	533	37513	3536
Mamer	148	2	15	0	12	6	32	215	2976	54	33	87	2184	294	5160	870
Mertert	60	4	12	0	3	9	54	142	3375	62	78	140	7185	282	10560	1469,3
Pétange	120	10	24	0	34	34	105	327	3242	0	0	0	0	327	3242	1706
Rédange	80	1	8	0	3	6	26	124	2551	34	80	114	3823	238	6374	739
Remich	87	1	16	0	2	1	30	135	3159	12	10	22	1153	155	4312	716,5
Schifflange	30	0	0	0	2	4	16	52	837	3	17	20	1686	72	2525	91
Steinfeld	50	18	13	0	12	20	36	149	2117	55	79	134	4978	283	7095	1773,5
Troisvierges	25	2	8	0	5	2	3	45	1078	14	11	25	2189	70	3267	431,5
Wiltz	84	6	3	0	40	26	59	218	5248	34	40	74	3476	292	8724	1363,5
Total	1541	116	241	2	275	306	1065	3544	58554	669	799	1468	74188	4999	132842	23993

Interventions contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures de 1973 à 2007

Année	Nombre d'interventions	Nombre de volontaires engagés	Nombre d'heures pres-tées	Nombre de kilomètres parcourus
1973-1979	189	647	2171	15995
1980	45	242	719	6154
1981	30	128	328	2687
1982	15	80	217	1760
1983	24	79	233	1916
1984	29	94	315	2586
1985	21	93	312	2300
1986	25	87	257	1625
1987	24	103	290	1819
1988	29	96	229	1915
1989	21	70	192	1324
1990	29	86	291	2059
1991	31	123	481	2652
1992	35	81	193	2751
1993	28	72	167	975
1994	17	70	422	1736
1995	21	46	135	806
1996	22	80	190	1530
1997	8	18	35	138
1998	7	47	86	249
1999	16	40	66	618
2000	16	44	70	612
2001	13	36	58	589
2002	17	55	110	2312
2003	15	62	90	730
2004	23	76	106	1120
2005	9	45	72	325
2006	6	51	66	350
2007	7	21	55	258
	772	2772	7956	59891

Transports d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Année	Heures de travail	Quantité d'eau (litres)	
1966-1975	2387	4842700	En dehors de ces transports d'eau effectués par des volontaires de la Protection Civile, des remorques-citernes de 12.000 litres ont été temporairement mises à disposition d'administrations communales en vue de l'approvisionnement en eau de la population et d'entreprises industrielles pour éviter des interruptions de production et d'exploitation
1976	442	752000	
1977	17	82000	
1978	56	129000	
1979	42	81000	
1980	67	118000	
1981	124	412000	
1982	173	884000	
1983	120	325000	
1984	197	645000	
1985	235	942000	
1986	106	247500	
1987	98	182000	
1988	111	288000	
1989	78	216000	
1990	288	751000	
1991	139	300000	
1992	171	582000	
1993	185	538000	
1994	116	256000	
1995	16	55000	
1996	45	96000	
1997	55	250000	
1998	16	356000	
1999	25	175000	
2000	118	1200000	
2001	26	225000	
2002	24	156000	
2003	36	295000	
2004	42	210000	
2005	28	210000	
2006	24	240000	
2007	20	140000	
TOTAL:	5627	16181200	

Interventions du groupe de support psychologique de 1997-2007

Nombre d'interventions

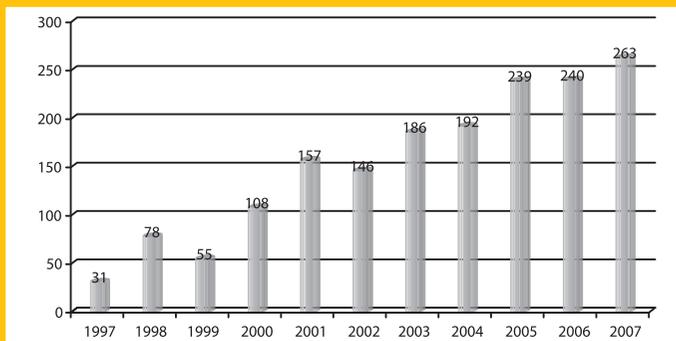


Photo prise lors de l'exercice EULUX

DANKESFEIER EULUX 2007



Am 9. November 2007 lud Innenminister Jean-Marie Halsdorf alle ehrenamtlichen Helfer, die sich aktiv an der EULUX 2007 Übung beteiligt hatten, zu einer Abschlussfeier.

Die Übung EULUX hatte vom 6. bis 9. Juni 2007 in Esch/Alzette stattgefunden und war die erste ihrer Art, die in Zusammenarbeit mit vier verschiedenen Ländern (Deutschland, Frankreich, Belgien

und Luxemburg) organisiert wurde. Portugal, Polen, die Niederlande und Ungarn haben ebenfalls an der Übung teilgenommen.

Direktor Michel Feider dankte allen Beteiligten für die geleistete Arbeit. Die allgemeine Organisation vor und



während der Übung, die gesamte Logistik, Verpflegung und Versorgung verliefen hervorragend.

Die Übung hat jedoch auch bewiesen, dass auf Ebene der internationalen Einsatzkoordinierung, Verbesserungen notwendig sind.





Auf solche Defizite hatte die Verwaltung schon mehrmals hingewiesen und der Europäischen Kommission dementsprechende Verbesserungsvorschläge unterbreitet.

Diese Feier bot auch die Gelegenheit, Colonel François Maurer, ehemaliger Stabschef der „Zone de Défense de l'Est de la Sécurité civile“, der seit dem 1. Oktober 2007 in den Ruhestand versetzt wurde, für seine Verdienste zu danken. Seit 20 Jahren verbindet François Maurer eine enge Freundschaft mit dem Rettungswesen des Großherzogtums Luxemburg.



François Maurer war jahrelang einer der wichtigsten Stützen in Bezug auf die Zusammenarbeit mit der französischen „Sécurité civile“, sowie bei der Planung der Übung EULUX 2007.



DIE NOTRUFNUMMER 112

Das Jahr 2007 stand im Zeichen von Sandouz, dem neuen Maskottchen der Notrufnummer 112. Auch wenn 2007 die Anrufe auf der Notrufzentrale im Vergleich zu 2006 von 480.196 Anrufen auf 469.372 Anrufe zurückgingen, so ist nicht zu befürchten, dass den Operateuren in der Zentrale die Arbeit ausgeht. Im Gegenteil! Seit die gemeinsame europäische Notrufnummer 112 im Jahre 1993 eingeführt wurde, werden in allen Ländern der Europäischen Union beträchtliche Anstrengungen unternommen, um die Bürger auf die Existenz und den Sinn dieser Nummer aufmerksam zu machen. Dies führt dazu, dass die Vielseitigkeit der Anfragen und der benutzten Sprachen kontinuierlich steigt, wodurch auch die Ansprüche an die Operateure höher werden.



In Luxemburg ist die Kenntnis der Notrufnummer, sowie auch ihre Popularität sehr hoch. Dies ist unter anderem der Kampagne Sandouz zu verdanken, welche im Laufe des vergangenen Jahres mit lustigen Comicstreifen in Zeitschriften, einem Comicfilm im Kino und Radiospots aufgefallen ist. Anlässlich der dritten Ausgabe der „Communication & Design Awards“ wurde die Kampagne sogar mit den „Golden Award“ ausgezeichnet. Sie setzte sich durch ihre Originalität, Kreativität und ausgezeichnete Ausführung gegen 243 andere Projekte durch. Wegen ihres großen Erfolges, wird Sandouz auch 2008 Abenteuer erleben. Unter anderem transportieren seit Ostern 2 Sandouz Busse Schüler für 3 Monate quer durch das Land.

Leider erfreut sich die Notrufnummer 112 nicht in ganz Europa derselben Beliebtheit wie in Luxemburg. Obwohl sie seinerzeit eingeführt wurde um den Bürgern zu ermöglichen, durch die Wahl ein und derselben Nummer in allen

europäischen Ländern mehrere Rettungskräfte zu erreichen, werden außerhalb Luxemburg oftmals mehrere Notrufnummern verwendet. In Großbritannien z. Bsp. kann man im Notfall auch die nationale Nummer 999 wählen. In anderen Ländern allerdings erreicht man durch die Wahl der Nummer 112 nicht nur die Rettungskräfte, sondern auch die Polizei. Dies ist in Dänemark, Finnland, den Niederlanden, Portugal und Schweden der Fall. In Luxemburg muss man um die Polizei zu erreichen die Nummer 113 wählen.

Kürzlich wurden einige technische Verbesserungen auf der Notrufzentrale eingeführt. Seit einiger Zeit können hörbehinderte Menschen sich registrieren lassen und im Notfall die 112 über Fax verständigen. Für sprachbehinderte Mitbürger besteht seit einigen Monaten auch die Möglichkeit über SMS mit der Notrufzentrale zu kommunizieren. Die automatische Übermittlung der Telefonnummer an die Notrufzentrale 112 ermöglicht die Lokalisierung des Anrufers und des Einsatzortes innerhalb kürzester Zeit.

Die Notrufzentrale, die fortwährend bemüht ist dem neusten Stand der Technik zu entsprechen prägt eine ständige Entwicklung. Nur so kann sie dem Bürger einen optimalen Dienst anbieten.

10 JAHRE PSYCHOLOGISCHE BETREUUNG IN LUXEMBURG

Anlässlich ihres zehnten Geburtstages hat die GSP das vergangene Jahr unter das Thema „10 events to celebrate 10 years“ gestellt. Eine eigens dafür einberufene Arbeitsgruppe bekam den Auftrag zehn Ereignisse während dem Jubiläumsjahr zu planen und zu organisieren. Die Herausforderung war groß wie aus der Aufzählung der zehn Themen ersichtlich ist:

- Traditioneller Bilanzabend am 20. Januar in Remich, wo, in Präsenz von Frau Viviane Coner und Herrn Guy Bley von der Verwaltungsdirektion, ein zufrieden stellender Rückblick auf das Jahr 2006 präsentiert wurde.
- Aktive Teilnahme am „1. nationalen Suizidpräventionstag“ am 14. Februar in Luxemburg. Da die Zahl der GSP-Einsätze im Suizidbereich permanent steigt, beteiligten wir uns aktiv an der Gestaltung des ersten nationalen Suizidpräventionstages welcher unter dem Motto: „Kommunikatioun, ee Bausteen an der Suizidpräventioun!“ stand und pflegten dadurch die regelmäßigen Kontakte mit nationalen Experten und Behörden.
- Schulung und Informationsaustausch mit dem „Kanner- a Jugendtelefon“ am 27. März, zur Verbesserung der psychologischen Betreuung von Kindern und Jugendlichen. Mit anderen Worten: es ist vorgesehen in Zukunft im Bereich der Aus- und Weiterbildung sowie bei akuten Einsätzen Synergien auf- und auszubauen.
- vom 27. bis 29. April : Ausbildungswochenende in Bonn und Köln beim „Technischen Hilfswerk THW“ und der „NOAH“, *Nachsorge, Opfer- und Angehörigenhilfe* des Bundesamtes für den Bevölkerungsschutz und die Katastrophenhilfe.
- Erinnerungsgottesdienst zusammen mit dem Diakon Willibert Pauels am 19. Mai in Heffingen. Die GSP, das normalerweise die Menschen beim plötzlichen Tod begleitet, wollte in dieser Erinnerungsfeier auch den Verstorbenen aus den eigenen Reihen, sowie den Familienangehörigen ihrer Mitglieder gedenken.
- Aktive Teilnahme der ganzen GSP an der internationalen Großübung EULUX 2007 in Esch/Alzette am 7. und 8. Juni. Bei jeder außergewöhnlichen

Großschadenslage, also auch bei dieser Übung, verfolgten die Mitglieder der GSP ganz bestimmte Ziele:

- Unverletzte in Sicherheit bringen und sie vor Zuschauern und der Presse schützen,
- Ängste, Sorgen und Wünsche der Betroffenen hören und ihnen die notwendigen überprüften Informationen zum Ereignis zukommen lassen,
- Menschliche Grundbedürfnisse ernst nehmen und sie erfüllen,
- Informationen zu Verletzten und Vermissten sammeln und sie dann mit den Rettungskräften austauschen,
- Rückkehr der Betroffenen ermöglichen und Lösungsstrategien im Umgang mit den posttraumatischen Reaktionen entwickeln,
- Zuverlässige Ansprechpartner über die nachfolgenden Stunden bleiben.

Zu erwähnen bleibt, dass die GSP-Helfer von einem portugiesischen Team verstärkt wurden und somit ein interessanter Fachaustausch vor, während und nach der Übung stattfand, welcher auch in Zukunft Bestand haben wird.



- Traditionelles Familien-Sommerfest am 14. Juli in Brouch für alle Mitglieder der GSP mit Familienangehörigen, das ganze kombiniert mit einem Rallye pédestre und der Preisverteilung des Jugendwettbewerbs „Eng Geschichte zum Pechbild“ wo die jugendlichen Teilnehmer aufgerufen waren einen Text zum GSP-Aufkleber zu schreiben.



- Gemeinsamer Austauschabend der GSP-Mitglieder mit den Disponenten der Notrufzentrale 112 im September in Lorentzweiler.
- Akademische Sitzung anlässlich des zehnten Geburtstages im Kulturhaus in Mersch. Zu diesem Fest waren alle aktiven und älteren GSP-Mitglieder eingeladen. Zu den renommierten Gästen zählten neben dem Vertreter der österreichischen Botschaft auch Herr Jean-Marie Halsdorf, Innenminister und Minister für Landesplanung, Ombudsmann Marc Fischbach, mehrere Abgeordnete, die Bürgermeister aus Mersch und den benachbarten Gemeinden sowie der Direktor der Verwaltung der Rettungsdienste. Der Festvortrag hatte zum Thema „Erste Hilfe für die Seele – Schlagwort oder innere Haltung?“ und wurde von Herrn Edwin Benko, Psychotherapeut und fachlicher Leiter vom Kriseninterventionsteam des Landes Steiermark/Österreich vorgetragen.
- Zwischen dem 15. und 17. November organisierte die GSP, in enger Zusammenarbeit mit der europäischen Union, einen internationalen Expertenaustausch in Gonneringen. Das Ziel dieses Zusammentreffens war eine Aktualisierung der bestehenden Qualitätsrichtlinien auf europäischem Niveau, im Bereich der psychologischen Betreuung. An diesem Expertentreffen nahmen außer den luxemburgischen Vertretern, Experten aus Deutschland und Österreich teil.

Die gesamte GSP-Mannschaft blickt auf ein erfolgreiches Jubiläumsjahr zurück. Zusätzliche Informationen zu den einzelnen Ereignissen findet der interessierte Leser im Internet unter: www.suppsy.lu.

ENA - CISAP
«Prévention et gestion des risques et des crises»
du 19 novembre 2007 au 14 décembre 2007



Pendant quatre semaines, Tine A. Larsen, attachée de direction auprès de l'Administration des services de secours et Isabelle Welter, attachée de gouvernement 1^{ière} en rang auprès du Haut Commissariat à la Protection Nationale, ont participé au stage:

«Prévention et gestion de risques et des crises » à Paris.

Organisé pour la première fois dans le cadre des cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP) de l'ENA, le programme de ce stage était d'une très grande qualité. Attrayant et recherché, il couvrait dans une très large mesure les aspects divers du sujet. Voici quelques exemples des multiples cours proposés :

- Concepts de risque et de crise. Le déroulement de la crise. Les acteurs de la crise.
- La gestion des risques urbains
- La mise en place d'un plan de prévention
- Les moyens nationaux de gestion de crise
- Le rôle du SAMU et la coordination médicale urgente
- L'évaluation de la crise et la gestion de la poste crise
- La prévention des risques majeurs : outils et acteurs
- La gestion du risque inondation
- La communication de crise: définition et identification des moyens, leurs caractéristiques et leurs atouts
- Prévention et information des populations
- Gestion médiatique de la crise

Les intervenants se servaient d'une large panoplie de méthodes d'enseignement dont des présentations, des exercices de mise en situation, des études de cas, du coaching (exercices de simulation de prises de parole avec les médias) et l'échange d'expériences nationales.

Le programme était davantage diversifié par des visites, notamment du SDIS Versailles et de la Préfecture de police de Paris, ainsi que d'un déplacement de deux jours en Seine Maritime.

L'origine des onze participants au stage était très variée, tant géographique que du côté professionnel. Les trois femmes et huit hommes venaient du Burundi, du Luxembourg, du Madagascar, du Maroc, de Mongolie, de Slovaquie, du Soudan et de Tunisie. Les secteurs représentés étaient la police, la défense nationale, la santé publique, les services de renseignement, les affaires étrangères (diplomatie), la protection nationale, les services de secours, l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement : service intervention – pollution marine accidentelle, l'intérieur : gestion des risques et des crises – grippe aviaire ; l'environnement : inondations, installations Seveso.

Les stagiaires luxembourgeoises étaient très satisfaites du cours. L'apport du cycle en termes d'utilité pratique professionnelle était élevé en raison du choix utile des thèmes, de la qualité des intervenants et de la documentation très fournie. Ensemble avec les échanges intéressants entre les stagiaires et avec les intervenants, le cours a apporté une plus-value considérable pour le travail quotidien des participants au stage.

Tine A. LARSEN

LOBENSSWERTE INITIATIVE

24-Stunden Übung im Einsatzzentrum Steinfort

Im Einsatzzentrum Steinfort wird sich auf eine ganz spezielle Art und Weise um die Jugendlichen im aktiven Dienst gekümmert. Regelmäßig werden nämlich spezielle Übungen für die Jugendlichen zwischen 16 und 21 Jahren organisiert. Die Idee entstand vor etwas mehr als einem Jahr, als die Jugendlichen sich beschwerten, bei Übungen nicht eigenständig arbeiten zu können, und auch mal unter sich arbeiten wollten. Von dem Zeitpunkt wurden bis jetzt vier solcher Übungen organisiert, dies von Théo Wooning, mit Unterstützung vom Kader des Einsatzzentrum Steinfort. Die Vierte, und bisher letzte, fand am Wochenende vom 5. Juli statt. Hierbei handelte es sich um eine sehr spezielle Übung: über 24 Stunden sollten die Jugendlichen den Alltag einer Berufsfeuerwehrwache erleben, kleinere und größere, gestellte Einsatzszenarien mussten abgearbeitet werden. 21 Jugendliche nahmen daran teil, davon 15 aus Steinfort, 2 vom Einsatzzentrum Mamer, je 1 vom Einsatzzentrum Differdange und Ettelbruck, 1 aus der Feuerwehr Simmern, und ein Jugendlicher aus dem Einsatzzentrum Redange. Dass einige Jugendliche nicht aus dem Einsatzzentrum Steinfort stammen, kommt daher dass die Teilnehmer gebeten wurden, Kollegen und Kolleginnen welche anderwärts im regulären Dienst aktiv sind, mitzubringen. Über diese 24 Stunden verblieben die 21 Jugendlichen im Einsatzzentrum, und mussten alles selbst organisieren, von der Fahrzeugbesetzung über die Verpflegungsmannschaft fürs Essen bis hin zur eigenen Leitstelle, welche pro Schicht von einem Jugendlichen besetzt wurde. Einzige Vorgaben waren die Einsatzleiter für die beiden Schichten von jeweils 12 Stunden, die beiden Fahrer der Großfahrzeuge, sowie die teilnehmenden Fahrzeuge:

Fahrzeug	Funkrufnamen	Besetzung
HTLF 2000-0S	23/22/1	6 Jugendliche
HTLF 3000	23/23/1	5 Jugendliche
GW-L	23/56/1	3 Jugendliche
RTW Steinfort 2	23/83/2	3 Jugendliche
RTW „A.S.S.“	90/83/1	3 Jugendliche
Leitstelle	Zenter Stengefort	1 Jugendlicher



Die Besatzung des 90/83/1 bereitet für eine Person, die von einer 15m hohen Mauer gesprungen war, eine Infusion vor. Foto von Frank WAGENER



Chemieunfall: In einem Fahrzeug sind zwei Fässer umgestürzt und Dämpfe sind ausgetreten. Zwei Jugendliche gehen unter Atemschutz vor, um die Bezeichnung des Stoffes zu finden. Foto von Frank WAGENER



Ein Patient mit einem Aortenaneurysma wird von der RTW-Besatzung auf die Trage umgelagert. Leider verstirbt der Patient auf dem Weg ins Krankenhaus. Foto von Frank WAGENER

Erschwerend kam hinzu, dass die Funkrufnamen während der Übung den deutschen FMS-Rufnamen entsprechen, so ähnlich wie die Funkrufnamen der Fahrzeuge der Berufsfeuerwehr Luxemburg. Gegen 7 Uhr war am 5. Juli 2008 Dienstbeginn für die 21 Jugendlichen. Diese wurden vom ersten Einsatzleiter, Jeff Fetler, begrüßt und auf die Fahrzeuge aufgeteilt. Schon während dem Überprüfen der Fahrzeuge kam der erste RTW Einsatz. Vor dem Einsatzzentrum brach einer der LKW-Fahrer zusammen, Verdacht auf Hypoglykämie. Dies sollte für die beiden RTW Besatzungen der Startschuss für einen einsatzreichen Tag werden. Der erste RTW (90/83/1) blieb nur zeitweise kurz beim Einsatzzentrum stehen, um Material nachzufüllen. Fast gleich erging es dem zweiten RTW. Hier war von Krankentransport über offene Frakturen bis hin zum Herzinfarkt fast alles vertreten. An dieser Stelle muss auch noch gesagt werden, dass ein NEF bereitstand. Dieses wurde vom KDW Steinfort nachgespielt, und war unter anderem mit einem Rettungssanitäter, Frank Wagener, welcher den Arzt auf dieser Übung spielte, besetzt. Als Krankenhaus diente die Alte Feuerwache in Hagen, welche dem Einsatzzentrum noch als Materiallager dient. In der Notaufnahme nahm die Krankenschwester Béatrice Kabers als Ärztin die Patienten an, und erklärte

den Mannschaften anschließend was sie gut und was sie falsch behandelt hatten. Abgesehen von den simulierten medizinischen Notfällen trat aber auch eine große Anzahl an Feuerwehreinsätzen auf. Der erste Einsatz war für den GW-L, und bestand darin, den Hund einer bewusstlosen Person zu versorgen. Für die beiden HTLF's kam, nach einer Hilfeleistung für einen der RTW's, der erste größere Einsatz gegen Mittag, ein Waldbrand wurde gemeldet. Simuliert wurde dieser durch einige brennende Stapel Holzpaletten. Aber auch Einsätze wo ein HTLF als First Responder eingesetzt wurde waren genauso dabei wie ein Gefahrguteinsatz. Um 19 Uhr war dann Schichtwechsel, und während Jeff Fetler den anwesenden Jugendlichen für ihren Einsatz in den ersten 12 Stunden dankte, war der erste RTW noch immer auf Achse. Nun übernahm Gilles Hutmacher die Einsatzleitung, und verteilte die Jugendlichen neu auf die Fahrzeuge. Diesmal blieb es etwas länger ruhig, bis dann plötzlich ein Grillunfall gemeldet wurde. Hier rückten beide RTW's aus, sowie das HTLF 2000. Nach diesem Einsatz hatten beide RTW's auch wieder genug Arbeit. Während dem gesamten Abend fand man eine halbe Stunde Zeit, um ein Ausbildungsvideo zu zeigen. Dieses war gerade zu Ende, als ein Brand im Scouts-Home gemeldet wurde, außerdem sollten sich noch



Eine Verschmutzung der Eisch war in der Nähe der alten Staumauer gemeldet worden. Ein Vorgehen mit Würfel und Sieben zum anschließenden Einsammeln wird gerade vorbereitet. Foto von Carine LIPS



Ein Pkw ist von der Straße abgekommen und auf dem Dach liegend zum stehen gekommen. Die Patienten im Inneren des Fahrzeugs werden durch den „Notarzt“ in Zusammenarbeit mit den Besatzungen der Rettungswagen versorgt. Foto von Frank WAGENER



Mit einem Stapel alte Paletten und Holz wurde ein Waldbrand simuliert. Foto von Lynn WASSNICH

Kinder im Haus befinden. Während der Anfahrt machte sich jeweils ein Trupp in beiden HTLF's unter Atemschutz einsatzbereit. Das Einsatzobjekt war mit Hilfe einer Nebelmaschine komplett verraucht worden, und es war für die Atemschutztrupps nicht die einfachste Arbeit die Opfer herauszutragen. Nach diesem Einsatz bekamen beiden HTLF-Mannschaften eine Hand voll Schlaf. Diese vermissten die RTW-Besatzungen, welche nach einer Stunde Schlaf schon wieder unterwegs waren. Gegen 4 Uhr Nachts war dann der letzte Großalarm, ein schwerer Unfall wurde gemeldet. Bei diesem Einsatz merkte man dass die Jugendlichen doch ziemlich müde waren, von den Organisatoren war die Übung als Abschluss gedacht, doch leider erfolgte die Alarmierung nur für den HTLF 2000 sowie beide RTW's. Am Einsatzort lag ein PKW auf dem Dach, 2 Personen sollten eingeklemmt sein, noch einmal 2 lagen außerhalb des Fahrzeuges. Das



Gruppenfoto beim Schichtwechsel

Stehend v.l.n.r.: Christophe SCHMIT, Jan NIEBELSCHÜTZ, Samantha WEBER, Tamara MASSARD, Luc MASSARD, Bob JEMMING, Gilles PAULY, Quentin MARBEHANT, Nicolas HAMMADOU, Joé WEBER.

Sitzend v.l.n.r.: Nina RASQUÉ, Gil SCHMIT, Jeff FETLER, Ben FETLER, Nicolas BERTON, Manu BOURG, Laura CIGRANG.

Es fehlen: Tom HEINISCH, Graziano RICCO, Gil WOLLSCHIED

Foto von Frank WAGENER

HTLF 3000 wurde kurzweilig angefordert, leider jedoch nach dem Wecken der Jugendlichen wieder abbestellt. Doch die Mannschaft sollte nicht umsonst aufstehen, nach 10 Minuten wurde die Besatzung zu einem Brandmeldealarm gerufen, welcher sich aber als Fehlalarm herausstellte. Die ruhigste Nacht hatte die Besatzung des 23/56/1. Diese hatte fast keine Ausfahrt in der Nacht. Die Übung war laut den Jugendlichen ein voller Erfolg, trotz einiger Fehler die sich die Jugendlichen als auch ihre jeweiligen Schichtleiter erlaubten. Doch das war das Ziel der Übung, Fehler zu erkennen, und dazu zu lernen. Alle 21 Jugendlichen gaben nach dieser Übung zu, vieles dazugelernt zu haben, und sagten schon für die nächste Übung zu. Doch auch alle Helfer rund um Théo Wooning sollte man an dieser Stelle nicht vergessen, so zum Beispiel Ambulanzinstruktor Fernand Streff, welcher hauptsächlich die Patienten schminkte, oder auch alle Freiwilligen, welche sich als Patienten opferten.

Als Teilnehmer der Übung möchte ich mich an dieser Stelle, im Namen aller Teilnehmer, bei Théo und dem ganzen Organisator-Team für diese tolle, erfahrungsvolle Übung bedanken.

Tom HEINISCH, CIST



Im Scouts-Home kam es zu einer Lebensmittelvergiftung und drei Patienten mussten zur Behandlung ins Krankenhaus gebracht werden. Foto von Lynn WASSNICH



Das Feuer wird durch das zuerst eigetretene HTLF 3000 mit Hochdruck abgelöscht. Foto von Lynn WASSNICH



Die Leitstelle im Centre d'Intervention. Von hier wurden alle Einsätze der Übung disponiert und koordiniert. Foto von Lynn WASSNICH

GASEXPLOSION IN DER ALTEN SCHULE IN CHRISTNACH!

Feuerwehr und Zivilschutz probten den Ernstfall

Am 14. Juni um 14:30, kam es in Christnach in dem alten Schulgebäude durch einen unbekanntem Umstand zu einer Explosion.

Zu diesem Zeitpunkt fand in und um das Gebäude ein Dorffest mit zahlreichen Besuchern statt.

Um 14:33 Uhr wurden die Feuerwehren, Waldbillig, Beaufort, Consdorf, Nommern, Heffingen/Reuland und Fischbach alarmiert, sowie die Rettungsdienste der Protection Civile aus Larochette, Echternach, Junglinster, Diekirch und Hosingen wie auch der Groupe de Support Psychologique der Protection Civile und die Police G-D aus Echternach.



Die Wehr Waldbilling, die als erste am Unfallort eintraf, fand eine Vielzahl von Verletzten und unter Schock stehende Personen vor.

Als erstes wurde die Unfallstelle abgesichert um alle Unbeteiligten aus dem Gefahrenbereich fernzuhalten. Gleichzeitig wurde sich um die Verletzten außerhalb des Gefahrenbereichs gekümmert, und zwei Atemschutzeinheiten drangen in das Gebäude vor.

Als anschließend die anderen Wehren und Rettungsdienste eintrafen, wurde schnell beschlossen ein P.M.A. (Poste Medical Avancé) im Bushangar in Waldbilling einzurichten, wo die Verletzten von einem Arzt vorversorgt und anschließend in verschiedene Krankenhäuser transportiert wurden.

Am Unfallort wurden die Verletzten erstmal eingeteilt nach Verletzungsgrad, um sie dann nach Schwere ihrer Verletzung ins P.M.A. zu transportieren.

Den Abtransport erledigten die 5 Ambulanzen von Larochette, Echternach, Junglinster und Diekirch, sowie die MTF (Mannschaft Transport Fahrzeug) der verschiedenen Feuerwehren.

Unterdessen kümmerten sich auf der Unfallstelle, die Rettungsmannschaften um die Bergung und Befreiung der Verletzten und „Todesopfer“. Teilweise musste schweres hydraulisches und pneumatisches Rettungs-





gerät zum Einsatz kommen, um die eingeklemmten Personen zu bergen.

Zusätzlich hatte die Groupe de Support Psychologique der Protection Civile die schwierige Aufgabe die durch das Unfallgeschehen unter Schock stehenden Patienten und deren Familien in extra dafür vorgesehene Auffangstrukturen aufzunehmen und psychologisch zu betreuen.

Besonders diese Übung mit vielen Unverletzten und betroffenen Darstellern, war die ideale Gelegenheit, um den nationalen SAI-Plan (Service d'Accueil des Impliqués) praktisch zu üben.

Im LAVI (lieu d'accueil des victimes indemnes) wurden die durch das Ereignis betroffenen Menschen nicht nur betreut und unterstützt, sondern ihre Personalien wurden genauso erfasst und es wurde versucht den Kontakt zu Familien und Freunden herzustellen.

Sehr oft sind diese Angehörigen bereits unterwegs und deshalb werden sie in der eigens dafür vorgesehenen Struktur LAFP (lieu d'accueil des familles et proches) aufgefangen. Diese Stelle wurde im Saal des Interventionszentrums in Larochette eingerichtet und wird in der konkreten Situation über Radio der Bevölkerung mitgeteilt.

Damit für die ‚cellule de crise gouvernementale‘, die in der nationalen Notrufzentrale in Luxemburg-Stadt tagt, ein



ständiges Gesamtbild der Schadenslage möglich ist, wurden bei dieser Übung sämtliche Daten und Entscheidungen dorthin elektronisch übermittelt.

Grundbasis dieser schnellen Datenübermittlung ist ein eigenes, performatives Programm, das für etwaige Großschadenslagen während der Fußballweltmeisterschaft in Deutschland entwickelt wurde.



Nach der Übung und der Abschlussreden der Verantwortlichen, gab es in der Cafeteria in Waldbillig eine leckere Spaghetti, gekocht von der „Groupe Logistique & Ravitaillement“ der Protection Civile.



Zweck dieser Übung war die Zusammenarbeit zwischen Feuerwehr und Rettungsdienst zu üben und die Grenzen bei Großschadensereignissen auf die Probe zu stellen, um im Ernstfall den Betroffenen einen professionellen Rettungsdienst zur Verfügung zu stellen.

Die Übung, an der rund 170 Rettungskräfte, Statisten und Beobachter teilnahmen, stand unter der Leitung von:

Feuerwehr – Wagner Roland

Rettungsdienst – Fisch Patrick

Groupe de Support Psychologique

Kraus Leo

Arzt – Diederich Joe





HALBMARATHON „ROUTE DU VIN“

Am 30.09.2007 fand wieder in Remich der Halbmarathon „Route du vin“ statt. Diese Mammut-Sportveranstaltung ist eine enorme Herausforderung für die in die Organisation eingebundenen Rettungsdienste, nicht zuletzt weil der Start und die Ankunft in Remich stattfinden, wo sich sonntags ohnehin viele Tausend Freizeit-Touristen tummeln. Hinzu kommt, dass



die schnelleren Sprinter nach Passieren des Wendepunktes die Nachzügler kreuzen, wodurch die Sportler dann in beiden Richtungen laufen, was keineswegs die ohnehin gefährliche Mission des Rettungsdienstes erleichtert, sollte es zu einem Notfall innerhalb der Strecke kommen. Im Eildienst zwischen den sich gegenläufig bewegenden Sportlern hindurch fahren und trotzdem in einem angemessenen Zeitraum am Notfallort eintreffen, heisst die Quadratur des Kreises erfinden, nicht selten zum Unmut einiger Zuschauer, die dafür nicht das nötige Verständnis aufbringen (wollen).

Doch wie gehabt stellte sich das Team um Dr. Luc Aniset, der seit einigen Jahren die Koordination des Rettungsdienstes bei dieser Veranstaltung mit Meisterhand verwaltet auch diesmal wieder mit Bravour der hohen Herausforderung.

Unter der fachkundigen Leitung von Dr. Aniset, der trotz der stressigen Situation eine bemerkenswerte Ruhe und gute Laune ausstrahlte, arbeiteten die Croix-Rouge, die Protection Civile Remich und die Feuerwehr Remich am Start- und Zielort Hand in Hand. Wochenlang im voraus hatte Dr. Aniset minutiös einen „Plan d'Intervention“ erstellt, bei dem wirklich nichts dem Zufall überlassen wurde und der vor Beginn bei einem ausführlichen Briefing vorgestellt wurde.

Die Feuerwehr Remich unter Leitung von Kommandant Mich. Schwachtgen und Unterkommandant Camille Schengen hatte in ihrem, in Eigenregie zum E.L.W. umgebauten Abrollbehälter, der mit den nötigen Einrichtungen und der erforder-

derlichen Telekommunikations-Technik ausgerüstet ist, eine Leitstelle errichtet, in der alle Fäden zusammenliefen und von wo aus alle Notrufe verwaltet bzw. weitergeleitet wurden.

Die Croix-Rouge Luxembourg unter Leitung von Tom Weber hatte ein P.M.A.-Zelt errichtet, in welchem außer Dr. Luc Aniset und Dr. Joé Diederich je 4 Sekuristen



der Croix-Rouge und der P.C. Remich in Bereitschaft standen um eventuelle Patienten zu betreuen. Zur Verfügung standen dort 8 Tragen, Monitor, Defibrillator, Sauerstoffgeräte, Blutzucker- und O₂-Sättigungs-Messgerät, mehrere Rucksäcke mit Notfallmaterial und natürlich die ev. benötigten Medikamente und Infusionen. Desweiteren hatte die Croix-Rouge eine medikalisierte Ambulanz, ein Notarztinsatzfahrzeug (VSL) sowie zwei mobile Sekuristen auf Einsatzfahrrädern im Einsatz.



Seitens der Protection Civile Remich unter der Leitung von Zenterchef Paul Kettenhofen waren zusätzlich zu den 4 P.C.-Sekuristen im P.M.A. 4 Ambulanzen mit je 3 Ambulanciers, davon eine medikalisierte im Einsatz. In diesem Zusammenhang sei erwähnt, dass die P.C. Remich nebenbei ja auch noch die normale Bereitschaft in ihrem Bezirk sicherstellen

musste, wo sonntags nicht selten bis zu 10 (Rekordzahl: 18) „normale“ Ambulanz-Einsätze auf dem Fahrplan stehen.

Die Weisheit, dass es umso weniger Überraschungen gibt desto besser man vorbereitet ist, kam voll zum Tragen: „nur“ elf Patienten mussten wegen Kreislaufstörungen, Atemnot, Überanstrengung usw. im P.M.A. versorgt werden. Es kam zu einem Notarzt-Einsatz innerhalb des Parcours und die P.C. Remich hatte an diesem Tag neben dem Marathon auch „nur“ 4 normale Ambulanzeinsätze (davon 2 mit Notarzt) zu bewältigen.



Die F.L.A. und die Organisatoren des Rettungsdienstes können dem Marathon 2008 zuversichtlich entgegen schauen. Die Hektik der vergangenen „Übungsjahre“ ist definitiv vorbei bzw. Routine, Gelassenheit und Fachkönnen gewichen.

Zu erwähnen bleibt auch noch, dass voraussichtlich bis Ende 2008 alle Ambulanzen mit halbautomatischen Defi's ausgerüstet sein werden.

Kettenhofen Paul, Remich

ÄDDI ARMAND,



Schwéieren Häerzens hu mir eisem Kolleg dem Armand Martiny den Dënschden, 24. Juni 2008, eng leschten Kéier Äddi gesoot. Hien huet eis den 20. Juni 2008 am Alter vun nëmmen 47 Joer fir ëmmer verlooss. Während denen 19 Joer déi den Armand hei op der Zentral geschafft huet, war hien ëmmer fein, frëndlech, huet kengem e béist Wuert ginn a mir konnten zu jidder Zäit bei hien goen wa mir e gudden Rot gebraucht hun.

Den 1. Januar 1989 huet den Armand op der Zentral 112 ugefaangen an hien hat schon direkt den Trick eraus fir mat den Leit emzegoen an et huet net laang gedauert bis dass den Armand e vollwärtigen Operateur um 112 war.

Als een vun eisen Delegéierten huet hien och ëmmer lenks an riets gekuckt fir eis d'Aarbecht méi liicht ze maachen. Hien huet fir eis op der Zentral vill méi bequem an praktesch Still besuergt, a mam Galbi zesummen déi nei Pulter organiséiert déi mir elo hun. Leider ass säin gréisste Wonsch, een neie „Leitstellenprogramm“ fir eis alleguerten, net an Erfëllung gaangen. Déi lescht 2 Joer huet hien op Grond vu senger Krankheet net méi hei op der Zentral konnten sin an huet eisen Schichtenplang gemaach, an nienwlaangscht versicht eis Doléancen alleguerten ënnerzebringen.

Mir kënnen eis nach alleguerten gudd dorunner erënneren wéi den Armand am August 2006 an der Entrée vun eisem Gebai gefall war, an d'Noriicht vu senger schwéierer Krankheet ewéi e Laaffeier durch d'Gebai gaangen ass. Mir hun alleguerten mat him gehofft a gebaangt, wéi hien seng Therapie ugefaangen huet, dat alles erem gudd géif gin. Während den 2 Joer wou hien vu senger schlëmmer Krankheet woust, huet hien keen Dag opginn, mat ganz vill Courage huet den Armand sech duerchgeschloen a ganz daper gekämpft an duerch sein Optimismus eis alleguerten och nach Mut gemaach.

Hien wollt net doheem bleiwen an huet, well d'Aarbecht op der Zentral zevill ustrengend fir hien gin ass, sech an d'Verwaltung versetzen gelooss fir administratif Aarbechten ze maachen. Bis zum Schluss huet hien geschafft an huet seng Aarbecht mat ganz vill Engagement gemaach.

Mir mengen alleguerten den Armand kéint all Moment erëm zur Dier erakommen an jovial ewéi hien war, eis sâin «Moien Jongen» zourufen, mā leider ass et un eis des Kéier ze soen „Äddi Jong“.

Armand mir vergiessen dech net, du wärs an eisen Häerzer ëmmer eng Plaz behaalen.

Senger Fra, senger Duechter an der ganzer Famill eist opriichtegt Bäileed.

Deng Aarbechtskollegen vum 112 an vun der ganzer Verwaltung

**D'Personal vun der Verwaltung
vun der Hëllefsgeschter**

AU REVOIR ERNY,



Mir hun leider déi traureg Noricht kritt dat, den Här Erny Roth, langjäregen Instrukter an Chefinstrukter an éischer Hëllef, am Alter vun 76 Joer verstuerwen ass.

Hien war en exemplareschen Instrukter mat engem immensen Engagement, dem nie eng Stonn ze vill war wann et ëmm d'Protection Civile gaangen ass, deen an 30 Joren sonner Zweifel Dausende vun Leit an éischer Hellef ausgebild huet. An all deene Joren huet hien regelméisseg als Instrukter a Chefinstrukter un der Ausbildung vun den Ambulancierse vun der Protection Civile matgeschafft, souwuel am Kader vun der Formatioun, wéi och un der Entwecklung an Ausschaffen vun Programmen, Texten a Léiermatériel.

Hien wäerd eis an Errënnerung bleiwen als en hëllefsbereeten an léiwen Mensch, deen oft duerch ee Spass oder ee gudd Wuerd den Eescht vum Liewen opzelockere wousst.

Viviane CONER

AU REVOIR «MISCH»



Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de Monsieur Michel Gaudron, ancien économiste de l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach.

Monsieur Michel Gaudron est un des pionniers dans l'histoire de la Protection Civile et plus précisément dans l'histoire de l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach.

En septembre 1963, peu après l'ouverture de l'Ecole Nationale à Schimpach, Monsieur Max Brahms, ancien directeur de la Protection Civile a nommé Monsieur Michel Gaudron aux fonctions d'économiste de l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach. Ensemble avec son épouse Ida Gaudron-Determe, « Gaudrons Misch » comme tout le monde l'appelait, gérait avec son épouse d'une façon exemplaire l'Ecole Nationale et savait se faire respecter par tous les volontaires, qui l'appréciaient comme un homme simple et sympathique.

Tous ceux qui l'ont connu le garderont en bonne mémoire.

**Le personnel de l'Administration
des services de secours**

NORUFF OP DE FREYMANN'S PASCAL VUM ESCHER ZENTER



Scho fréi, hien nach hat keng 14 Joer, du huet de Pascal sein éischt hëllef Diplom gemaach an hien konnt et net erwaarden fir den 1. Abrëll 1987 als aktive Member dem Zenter Esch beizetrieden, et hun nach 19 Deeg gefeelt bis hien seng 16 Joer hat wat beweist dass hien onbedingt wollt derbäi sinn.

Säin Ambulanciers-Diplom krut hien 1990 an Sauveteur ass hien 1994 ginn. Onermiddlëch huet hien sech am Zenter agesat wou hien d'Aufgaben vum Gerätewart zënter 1997 iwwerholl hat. D'Material vun der Ambulanz an sech ëm de Fuhrpark këmmere, waren seng Aufgaben déi hien

mat beschem Wëssen a Gewëssen, zur vollster Zefriddenheet vun all de Freiwëllegen erfëllt huet. D'Formatioun fir Sauvetage-Instrukter huet hien bis zum Schluss matgemaach mais am Ofschlossexamen hat et du leider net geklappt, mais dat huet de Pascal net découragéiert hien ass zousätzlech zum Ambulanz-Dingscht och nach zu Bieles um Sauvetage matgefouert an hat och d'Formatioun fir Taucher ugefaang.

Besonnesch stolz war de Pascal wéi de Guy Bley him am Spidol d'Médaille en Vermeil iwwerreicht huet.

Den 1. Abrëll dëst Joer wär de Pascal 20 Joer bei eis am Zenter gewiescht.

Meyer Robert
Zenterchef vun Esch

CHANGEMENTS INTERVENUS AU SEIN DES CADRES DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2008, démission honorable de ses fonctions de membre du groupe d'alerte de la protection civile est accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean Marmann de Lorentzweiler.

Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Jean Marmann.



Par arrêté ministériel du 22 janvier 2008, Monsieur Norbert Horper a été nommé instructeur en secourisme avec effet au 1er février 2008 jusqu'à la mise en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'instruction de la population et des volontaires et au plus tard jusqu'à l'âge de 68 ans.



Par arrêté ministériel du 1er février 2008 ont été désignés instructeurs en secourisme jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des services de secours, sinon pour une durée maximale de 5 ans :

Monsieur Jerry Ast, Luxembourg,
Monsieur Frank Bauler, Luxembourg,
Monsieur Alain Biver, Wasserbillig,
Docteur Pierre Blaise, Luxembourg,
Docteur Karel Brabants, Bertogne (B),
Monsieur Jean-Paul Buijs, Blaschette,
Monsieur Robert Clesen, Mertzig,
Monsieur Josy Dahm, Schiffflange,
Monsieur Carlo Eydt, Vianden,
Docteur Philippe Favrot, Howald,

Monsieur Paul Floerchinger, Burmerange,
Madame Pascale Folscheid, Luxembourg,
Madame Alexandra Freire Mendes, Luxembourg,
Monsieur Jean Fritsch, Bettembourg,
Monsieur Jeff Fritsch, Bettembourg,
Monsieur John Gaspard, Dudelange,
Monsieur André Gillander, Luxembourg
Monsieur Carlo Gillen, Machtum,
Monsieur Gérard Grignard, Schifflange,
Monsieur Romain Haas, Schouweiler,
Madame Jeanine Hammer-Blau, Esch-sur-Alzette,
Monsieur Pascal Hengen, Lintgen,
Monsieur Jean-Marie Hermes, Luxembourg,
Monsieur Jeff Herr, Lintgen,
Monsieur Marcel Hetto, Mertzig,
Madame Pascale Hoffmann-Wagner, Luxembourg,
Monsieur Frank Jost, Luxembourg,
Monsieur Romain Kill, Frisange,
Monsieur Germain Kirsch, Diekirch,
Monsieur Jean-Marie Klein, Niederfeulen,
Monsieur Alain Kleinbauer, Esch-sur-Alzette,
Docteur Isabelle Klopp, Illange (F),
Madame Nadia Krier, Echternach,
Madame Judith Lucas, Hoscheid,
Docteur Benoît Lavalleye, Nolleaux (B),
Monsieur Richard Majeres, Ettelbruck,
Monsieur Martial Martin, Berdorf,
Monsieur Marco May, Erpeldange,
Monsieur Christian Meyer, Esch-sur-Alzette,
Madame Danièle Molling-Spenner, Bettembourg,
Monsieur Guy Mousel, Luxembourg,
Madame Marie-Marthe Muller, Luxembourg
Monsieur Jean-Paul Oth, Olm,

Madame Christiane Oth-Gallion, Olm,
Monsieur David Pires, Pétange,
Monsieur Alain Plumat, Soleuvre,
Madame Sandra Poos, Wecker,
Monsieur Marc Portzen, Untereisenbach,
Madame Berthe Roth-Zwank, Esch-sur-Alzette,
Madame Marguerite Schmit-Voermans, Hosingen,
Monsieur Jean-Marie Schmitz, Schieren,
Monsieur Mario Schroeder, Hosingen,
Madame Jessica Schwartz, Erpeldange,
Monsieur Martin Simon, Dudelange,
Monsieur Marc Steffes, Altrier,
Madame Fabienne Steinmetz, Kayl,
Monsieur Fernand Streff, Pétange,
Monsieur René Strotz, Mondercange,
Docteur Patrizia Thiry, Esch-sur-Alzette,
Madame Sonja Villemot-Sloniewicz, Sanem,
Monsieur Guy Weber, Tawern (D),
Monsieur Jean-Pierre Weirich, Schiffflange,
Monsieur Patrick Weyrich, Niederanven,
Madame Michèle Wieland-Kleeblatt, Noertzange,
Monsieur Ernest Wiot, Pétange,
Docteur Oxuna Zbarakh, Mondorf-les-Bains.

A été désigné instructeur en chef en secourisme pour la même durée: Monsieur Martin Simon.

Ont été désignés instructeurs en chef adjoints en matière de secourisme pour la même durée: Madame Christiane Oth-Gallion et Messieurs Frank Bauler, Marco May et Marc Portzen.

Ont été désignés instructeurs en sauvetage jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation de la formation des

agents des services de secours et de la population à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des services de secours, sinon pour une durée maximale de 5 ans :

Monsieur Daniel Belardi, Tétange,
Monsieur Romain Birden, Pétange,
Monsieur Carlo Birscheidt, Lintgen,
Monsieur Christian Flammang, Dudelange,
Monsieur Paul Hendel, Esch-sur-Alzette,
Monsieur Mike Hoffmann, Lintgen,
Monsieur Francis Kayser, Mondorf-les-Bains,
Monsieur Gilles Klein, Peppange,
Monsieur Carlo Leches, Dippach,
Monsieur Romain Lemaire, Soleuvre,
Monsieur Paul Mainz, Bettendorf,
Monsieur Serge Muller, Leudelage,
Monsieur Toni Prego, Lintgen,
Monsieur Guy Schiltz, Lintgen,
Monsieur Eric Schmit, Hosingen,
Monsieur Emanuel Schweitzer, Bettembourg,
Monsieur Nico Wagener, Hoscheid,
Monsieur Paul Wilwert, Bettel.

A été désigné instructeur en chef en sauvetage pour la même durée: Monsieur Carlo Birscheidt de Lintgen.

Ont été désignés instructeurs en matière de protection radiologique jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des services de secours, sinon pour une durée maximale de 5 ans :

Monsieur Patrick Breuskin, Sanem,
Monsieur Michel Feider, Niederanven,
Monsieur Raymond Kirsch, Luxembourg.

A été désigné instructeur en chef en matière de protection radiologique pour la même durée : Monsieur Raymond Kirsch de Luxembourg.

Ont été désignés instructeurs en matière de sauvetage aquatique et de plongée jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau règlement grand-ducal portant sur l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population à prendre en exécution de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des services de secours, sinon pour une durée maximale de 5 ans :

Monsieur Roland Disiviscour, Noertzange,
Monsieur Paul Hermes, Wintersdorf (D),
Monsieur Mike Hetto, Vianden,
Monsieur Marc Peters, Rollingen,
Monsieur Luc Scholtes, Grosbous,
Monsieur Tom Scholtes, Mertzig,
Monsieur Marc Schroeder, Rumelange,
Monsieur Michel Streng, Fouhren,
Monsieur Ralph Walers, Niederpallen,
Monsieur Fred Werer, Hostert.

A été désigné instructeur en chef en matière de sauvetage aquatique et de plongée pour la même durée : Monsieur Roland Disiviscour de Noertzange.

■ ■

Par arrêté ministériel du 18 février 2008, Monsieur Steve Ceccon de Bettembourg a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Bettembourg.

■ ■

Par arrêté ministériel du 22 février 2008, démission honorable de ses fonctions d'instructeur en secourisme, a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Germain Kirsch de Diekirch.

Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Germain Kirsch.

■ ■

Par arrêté ministériel du 18 mars 2008, démission honorable de ses fonctions de membre du groupe d'hommes-grenouilles de la protection civile est accordée pour limite d'âge, à Monsieur Roland Nerini de Schiffflange.

Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile est conféré à Monsieur Roland Nerini.

■ ■

Par arrêté du 9 avril 2008 ont été nommés aux fonctions de chefs-adjoints du groupe d'hommes-grenouilles de la protection civile, Messieurs Tom Scholtes de Mertzig et Marc Schroeder de Rumelange.

■ ■

Par arrêté du 26 juin 2008, démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Wiltz a été accordée pour limite d'âge à Monsieur Emile Michels de Weidingen. Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Michels.

Par le même arrêté Madame Marie-Jeanne Cornet-Peiffer a été nommée aux fonctions de chef-adjoint du même centre.

■ ■

Par arrêté du 26 juin 2008 Monsieur Marc Wanderscheid de Mamer a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Mamer.

■ ■

Par arrêté du 12 août 2008, démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Kayl a été accordée sur sa demande à Monsieur Guy Hoffmann de Kayl.

Le titre honorifique des fonctions exercées à la protection civile a été conféré à Monsieur Guy Hoffmann.

LIENS INTERNET

Administration des services de secours	www.112.public.lu
EULUX2007	www.eulux2007.eu
Protection Civile	http://ec.europa.eu/environment/civil/index.htm
C S Belvaux	www.pcbieles.org
C S Bettembourg	www.cibett.lu
C S Diekirch	www.protexdikrich.info
C S Dudelange	www.cid.lu
C S Esch/Alzette	www.spea.lu
C S Hosingen	www.cihosingen.lu
C S Junglinster	www.ciju.org
C S Kayl	www.pckayl.lu
C S Larochette	www.ci-larochette.lu
BNS Lintgen	www.bns.lu
C S Mamer	www.protexmamer.lu
C S Mertert	www.cimw.lu
C S Pétange	www.protexpetange.lu
C S Rédange	www.pcreiden.lu
C S Schiffflange	www.spschiffflange.com
C S Steinfort	www.cist.lu
C S Wiltz	www.ciwiltz.lu
Groupe canin	www.groupecanin.lu
Groupe de support psychologique	www.suppsy.lu
Etat	www.etat.lu
Police Grand-Ducale	www.police.public.lu
FNSP (Féd. nationale des sapeurs-pompiers)	www.pompjeesverband.lu
Pharmacie de garde	www.pharmacie.lu
Entente des Hôpitaux luxembourgeois	www.ehl.lu
Croix Rouge Luxembourgeoise	www.croix-rouge.lu

REPERTOIRE TELEPHONIQUE

www.112.lu - Le numéro d'appel unique en cas d'urgence partout dans l'Union Européenne !

Adresse: - 1, rue Robert Stümper - Z.I. Cloche d'Or - L-2557 Luxembourg-Gasperich - Tél. 49771-1 - Fax 49771-771

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS

FEIDER Michel, Directeur

Tél. 49771-406 ou 247-84665 - Fax 49771-771
michel.feider@secours.etat.lu

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE

BLEY Guy, Chef de division

Tél. 49771-305 - Fax 49771-9305
guy.bley@secours.etat.lu

DIVISION D'INCENDIE ET DE SAUVETAGE

SCHIEDWEILER Georges, Chef de division

Tél. 49771-404 - Fax 49771-9404
georges.schiedweiler@secours.etat.lu

DIVISION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET MÉDICALE

LARSEN Tine A., Chef de division

Tél. 49771-431 - Fax 49771-9431
tine.larsen@secours.etat.lu

Atelier et Base Nationale de Support - BNS

73C, route de Diekirch L-7440 Lintgen

BIRSCHIEDT Carlo, Rédacteur principal

Tél. 32 03 87 - Fax 32 77 67
carlo.birscheidt@secours.etat.lu

Ecole Nationale de la Protection Civile - ENPC

Maison 93 L-9684 Schimpach

MARNACH Armand, Employé

Tél. 94 92 33-1 - Fax 94 92 33 337
enpc@secours.etat.lu

Ecole Nationale du Service d'Incendie et de Sauvetage - ENSIS

25, rue de la Wark L-9175 Niederfeulen

Tél. 81 81 41 - Fax 81 76 91

ensp@pt.lu

Service Médical

112, boulevard Patton L-2316 Luxembourg

Tél. 26 18 55 30 - Fax 24 18 45

medico@secours.etat.lu

BRAUN Ferny, Employée (mi-temps)

congé spécial des volontaires, réservation ambulances pour manifestations

Tél. 49771-429 - Fax 49771-9429

fernyn.braun@secours.etat.lu

BRÜCK Charles, Ingénieur techn. insp. ppal 1er en rang

service technique

Tél. 49771-411 - Fax 49771-9411

charles.bruck@secours.etat.lu

CLESEN Robert, Employé

instruction en secourisme

Tél. 49771-402 - Fax 49771-9402

robi.clesen@secours.etat.lu

CONER Viviane, Inspecteur ppal 1er en rang

affaires générales

Tél. 49771-410 - Fax 49771-9410

viviane.coner@secours.etat.lu

FEITZ Nicole, Employée

comptabilité

Tél. 49771-412 - Fax 49771-9412

nicole.feitz@secours.etat.lu

FLOERCHINGER Paul, Employé

stock sanitaire, service médical

Tél. 49771-432 - Fax 49771-9432

paul.floerchinger@secours.etat.lu

GILLEN Gisèle, Employée

secrétariat, assurances

Tél. 49771-407 - Fax 49771-771

gisele.gillen@secours.etat.lu

GREIS-KRANTZ Karin, Inspecteur

budget, marchés publics

Tél. 49771-421 - Fax 49771-9421

karin.greis@secours.etat.lu

JUNG-BARADEL Nadine, Employée (mi-temps)

facturation

Tél. 49771-409 - Fax 49771-771

nadine.jung@secours.etat.lu

KAYSER Francis, Employé

stock matériel, instruction en sauvetage

Tél. 49771-341 - Fax 49771-771

francis.kayser@secours.etat.lu

MATYSIK Lydia, Employée

organisation cours en secourisme

Tél. 49771-413 - Fax 49771-9413

lydia.matysik@secours.etat.lu

MELDE David, Employé

Tél. 49771-310 - Fax 49771-771

david.melde@secours.etat.lu

ORAZI Gil, Chargé d'études

informaticien principal - service technique

Tél. 49771-405 - Fax 49771-9405

gil.orazi@mi.etat.lu

OTH Claudine, Rédacteur principal

personnel, charroi, internet

Tél. 49771-408 - Fax 49771-9408

claudine.oth@secours.etat.lu

SCHLEICH Gilbert, Ingénieur techn. insp. ppal 1er en rang

service technique

Tél. 49771-401 - Fax 49771-9401

gilbert.schleich@secours.etat.lu

WIELAND-KLEEBLATT Michèle, Employée (mi-temps)

instruction en secourisme

Tél. 49771-441 - Fax 49771-771

michele.wieland@secours.etat.lu

Central des secours d'urgences (fax 49 38 88) 112

INFO Pharmacies et Hôpitaux de garde 9007 1234 3

INFO Cours de premiers secours 493 492

IMPRESSUM

Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire
„Fir dech a fir däi Land“

Publication périodique de l'Administration des
services de secours
No.67+68

Rédaction

Administration des services de secours
1, rue Robert Stümper - L- 2557 Luxembourg
Tél: 49.77.11 - Fax: 49771-771

Conception:
Armand Martiny

Impression:
Imprimerie Fr. Faber

Photos:
Armand MARTINY,
Groupe de support psychologique,
Centre d'intervention Steinfort,
Centre d'intervention Larochette

www.112.lu



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**
Administration des services de secours